ENVIRONNEMENT

AGENCE INDRE ET LOIRE

116 rue Ronsard
37100 TOURS
Tel : 0246232600
Fax :

COORDONNÉES DESTINATAIRE

UNIVERSITE D'ORLEANS
Avenue du Château de la Source - BP 6749
45100 ORLEANS

DOSSIER DE DIAGNOSTIC TECHNIQUE



RÉFÉRENCE

Référence : 002EW594193
A communiquer pour toute correspondance
Réalisé le : 12/03/2025
Reférence mandataire : Bureaux - Administration des sciences

DÉSIGNATION DU BIEN

Bureaux - Administration des sciences
UNIVERSITÉ D'ORLÉANS - 1 RUE DE CHARTRES
45100 ORLEANS

PROPRIÉTAIRE

UNIVERSITE D'ORLEANS
Avenue du Château de la Source - BP 6749
45100 ORLEANS

Diagnostics



Note de synthèse

AMIANTE : Dossier amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.

Absence

Diagnostic Plomb avant Travaux

Revêtements et/ou matériaux contenant du plomb

Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

Selon le Décret 2017-899 du 9 mai 2017, pris en application de l'article L.4412-2 du Code du travail. Méthodologie d'intervention et contenu du rapport selon l'arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis, selon l'arrêté du 14 Décembre 2021 et selon la norme NF X 46-020 d'août 2017 (2ème tirage) "Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis – Mission et méthodologie."

A - RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Université d'ORLÉANS

A-1 DÉSIGNATION DE L'IMMEUBLE

Adresse : UNIVERSITÉ D'ORLÉANS - 1 RUE DE CHARTRES 45100 ORLEANS

Référence client : Bureaux - Administration des s ciences

Désignation : Bureaux - Administration des sciences

Date de construction : Avant 2025

A-2 PROPRIÉTAIRE / DONNEUR D'ORDRE

Propriétaire :
UNIVERSITE D'ORLEANS
Avenue du Château de la Source - BP 6749
45100 ORLEANS

Donneur d'ordre :
UNIVERSITE D'ORLEANS
Avenue du Château de la Source - BP 6749
45100 ORLEANS

A-3 OPÉRATEUR DE REPÉRAGE

Nom : BOUCHER ERIC

Accompagnateur : Mr ROGER Benoit (02.38.49.27.13)

Date de repérage 12/03/2025

Numéro attestation : 1315

Délivré le : 08/12/2022

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par LCP – 25 Avenue Léonard de Vinci – 33600 PESSAC

A-4 SOCIETE

Société & Siret : AC Environnement (N° 44135591400298)

Date du rapport : 18/03/2025

Assurance : HDI Global SE 76208471-30015

A Riorges, le 18/03/2025

PRÉSENCE D'AMIANTE DANS LE CADRE DE LA MISSION — Non

PRÉSENCE DE LOCAUX OU PARTIES DE LOCAUX NON VISITÉS ET OU DE COMPOSANTS OU PARTIES DE COMPOSANTS NON INSPECTÉS — Non

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité.

B - SOMMAIRE

A - Renseignements administratifs
- A-1 - Désignation de l'immeuble
- A-2 - Propiétaire / Donneur d'ordre
- A-3 - Opérateur de repérage
- A-4 - Société

B - Sommaire

C - Locaux ou parties de locaux et composants ou parties de composant
- C-1 - Locaux visités
- C-2 - Locaux ou partie(s) de locaux non visité(s) et composant(s) ou partie(s) de composant non inspecté(s)

D- Etude préalable
- D-1 - Descriptif des travaux envisagés
- D-2 - Périmètre du bâtiment concerné
- D-3 - Objectif de la mission
- D-4 - Document(s) mis à disposition
- D-5 - Périmètre et programme de repérage de l'opérateur
- D-6 - Motifs de réduction ou d'augmentation du nombre de prélèvements
- D-7 - Adjonction(s) ou exclusion(s) par rapport à la norme NF 46-020
- D-8 - Conditions existantes au moment du prélèvement

E - Conditions de repérage
- E-1 - Modalités de repérage
- E-2 - Moyens d'investigation
- E-3 - Obligations de communication du rapport de repérage

F - Conclusions
- F-1 - Conclusion(s) du présent rapport de repérage
- F-2 - Réserves / Commentaires

G - Grille de résultats du repérage

Annexes

Annexe : Plans
Annexe : Reportage photographique
Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation
Annexe : Prélevements et analyses

C - LOCAUX OU PARTIE(S) DE LOCAUX ET COMPOSANT(S) OU PARTIE(S) DE COMPOSANT

C-1 LISTE DES LOCAUX VISITÉS

RDC-Bâtiment Administration Science - Vol 2 (BUR E-Bureau Scolarité Licences)	RDC-Bâtiment Administration Science - Vol 3 (CIR 02-Circulation)
R+1-Bâtiment Administration des Sciences - Vol 6 (BUR 05-Bureau Secrétaire)	R+1-Bâtiment Administration des Sciences - Vol 7 (BUR 04-Bureau Secrétaire Principal)
R+1-Bâtiment Administration des Sciences - Vol 8 (CIR 02-Circulation)	

C-2 LOCAUX OU PARTIE(S) DE LOCAUX NON VISITÉ(S) ET COMPOSANT(S) OU PARTIE(S) DE COMPOSANT NON INSPECTÉ(S)

Localisation / Désignation	Justification	Investigation complémentaire restant à réaliser
Sans objet	Sans objet	Sans objet

D - ÉTUDE PRÉALABLE

D-1 PROGRAMME DE TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE

Demande de DAT et PAT pour futurs travaux de démolitions et créations de cloisons au RDC et R+1 du bâtiment de l'Administration des Sciences et selon les locaux impactés par les travaux désignés par le donneur d'ordre.

D-2 PÉRIMÈTRE DU BATIMENT CONCERNÉ DÉFINI PAR LE DONNEUR D'ORDRE

Les zones impactées par les travaux sont celles désignées dans le BT (citées ci-dessus) et prédéfinies par le Donneur d'Ordre, à savoir: Locaux situés au RDC et R+1 du bâtiment de l'Administration des Sciences et selon le descriptifs fournit par le donneur d'ordre.

D-3 OBJECTIF DE LA MISSION

Ce repérage a pour objectif d'identifier et localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec l'immeuble ou la partie d'immeuble sur lequel des travaux sont programmés.

D-4 DOCUMENTS MIS A DISPOSITION PAR LE DONNEUR D'ORDRE

Aucun

D-5 PROGRAMME ET PÉRIMÈTRE DE REPÉRAGE DÉFINI PAR L'OPÉRATEUR DE REPÉRAGE

Sur la base de la liste en annexe 1 de l'arrêté du 16 juillet 2019, ainsi que sur la base des informations transmises par le donneur d'ordre et après étude du périmètre et du programme de travaux envisagé, nous avons inspecté tous les matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante affectés par les travaux pour les ouvrages ou composants de la construction

Ouvrage ou composant de la construction inspecté	Plan de l'immeuble	Locaux	Localisation
Parois verticales intérieures et enduits	RDC-Bâtiment Administration Science	Vol 2 (BUR E-Bureau Scolarité Licences) - Vol 3 (CIR 02-Circulation)	
Plafond et faux-plafonds	RDC-Bâtiment Administration Science	Vol 2 (BUR E-Bureau Scolarité Licences) - Vol 3 (CIR 02-Circulation)	
Revêtement de mur	RDC-Bâtiment Administration Science	Vol 2 (BUR E-Bureau Scolarité Licences) - Vol 3 (CIR 02-Circulation)	
Revêtement de sol	RDC-Bâtiment Administration Science	Vol 2 (BUR E-Bureau Scolarité Licences) - Vol 3 (CIR 02-Circulation)	
Parois verticales intérieures et enduits	R+1-Bâtiment Administration des Sciences	Vol 6 (BUR 05-Bureau Secrétaire) - Vol 7 (BUR 04-Bureau Secrétaire Principal) - Vol 8 (CIR 02-Circulation)	
Plafond et faux-plafonds	R+1-Bâtiment Administration des Sciences	Vol 6 (BUR 05-Bureau Secrétaire) - Vol 7 (BUR 04-Bureau Secrétaire Principal)	
Revêtement de mur	R+1-Bâtiment Administration des Sciences	Vol 6 (BUR 05-Bureau Secrétaire) - Vol 7 (BUR 04-Bureau Secrétaire Principal) - Vol 8 (CIR 02-Circulation)	

Revêtement de sol	R+1-Bâtiment Administration des Sciences	Vol 6 (BUR 05-Bureau Secrétaire) - Vol 7 (BUR 04-Bureau Secrétaire Principal)

D-6 MOTIF(S) AYANT PU CONDUIRE A RÉDUIRE OU AUGMENTER LE NOMBRE DE PRÉLÈVEMENTS TEL QU'INDIQUÉ EN ANNEXE A DE LA NORME NF 46-020 POUR CHACUN DES MATÉRIEUX ET PRODUITS REPÉRÉS

Aucun

D-7 ADJONCTION(S) OU EXCLUSIONS PAR RAPPORT A LA NORME NF 46-020

Néant.

D-8 CONDITIONS EXISTANTES AU MOMENT DU PRÉLÈVEMENT SUSCEPTIBLES D'INFLUENCER L'INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DES ANALYSES

Néant.

E - CONDITIONS DE REPÉRAGE

E-1 MODALITÉS DE REPÉRAGE

Dans un premier temps, dans le périmètre des travaux, et selon le programme de repérage découlant du programme des travaux envisagés, l'opérateur de repérage recherche la présence de Matériaux et Produits Susceptibles de Contenir de l'Amiante (MPSCA) faisant indissociablement corps avec le bâti et qui seront sollicités directement ou indirectement par les travaux. Ces MPSCA correspondent entre autre aux parties d'ouvrages ou de composants à inspecter ou à sonder de la « Liste non exhaustive des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante à repérer » de l'annexe 1 de l'arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis. Toutefois, cette liste n'étant pas exhaustive, s'il a connaissance d'autres MPSCA, il les repère également.
L'inspection des ouvrages doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des sondages destructifs ou des démontages particuliers. Par exemple, il convient de procéder aux investigations suivantes :
- les plénums doivent être inspectés ;
- les gaines techniques doivent être contrôlées ;
- les cloisons démontables doivent être examinées (têtes, pieds et joints de la cloison, réservations) ;
- les éléments de façade, gaines maçonnées, joints de cloisons devront être sondés ou démontés s'il y a présomption de présence de matériaux contenant de l'amiante.
L'ensemble du périmètre du bâtiment concerné par les travaux doit être visité et inspecté. En cas de défaut d'accessibilité du fait du donneur d'ordre et alors que l'opérateur lui a au préalable demandé les moyens d'accès adaptés (démontage spécifique, ouverture de gaine ou de volume vide sans accès prévu, fourniture de nacelle, etc.), l'opérateur rédigera un pré-rapport.
Lorsque, dans des cas très exceptionnels et qui doivent être justifiés, certaines parties d'ouvrages ne sont pas accessibles avant que les travaux ne commencent, l'opérateur de repérage rédige un rapport dans lequel il émet les réserves correspondantes et préconise les investigations approfondies complémentaires qui devront être réalisées entre les différentes étapes des travaux.
Il examine de façon exhaustive tous les locaux et parties de locaux situés dans le périmètre des travaux. La définition de zones présentant des similitudes d'ouvrage permet d'optimiser le nombre de prélèvements qui sont transmis pour analyse. Les sondages itératifs et comparatifs permettent de déterminer les limites et l'étendue des zones présentant des similitudes d'ouvrage.
Dans un second temps, et pour chacun des ouvrages ou composants repérés, en fonction des informations dont il dispose et de sa connaissance des matériaux et produits utilisés, il atteste, le cas échéant, de la présence ou de l'absence d'amiante. En cas de doute et selon les prescriptions réglementaires et normatives il détermine les prélèvements et analyses de matériaux nécessaires pour conclure.
Conformément aux prescriptions de l'arrêté du 16 juillet 2019 et de la norme NF X46-020 d'août 2017 (2ème tirage), les analyses des échantillons de ces produits et matériaux sont réalisées couches par couches par un organisme accrédité par le COFRAC.
L'opérateur de repérage veille à la traçabilité des échantillons prélevés : ces échantillons sont repérés de manière que les ouvrages dans lesquels ils ont été prélevés puissent être identifiés.

E-2 MOYENS D'INVESTIGATION

Pour la réalisation de notre repérage, nos moyens d'investigations mis en œuvre garantissent la réalition d'investigations approfondies destructives et non destructives, telles que :
- Dépose de certains blocs prises pour examiner la composition interne des cloisons.
- Dépose des éléments de finition (plinthes, couvre-joints, etc) des cloisons démontables pour examiner les têtes, pieds et joints de ces cloisons.
- Détermination des sondages destructifs ou les démontages particuliers nécessaires pour permettre d'accéder aux matériaux susceptibles de contenir de l'amiante (élément de façade, gaine maçonnée, joint de cloisons, etc). Dans le cas où le risque de découverte de matériaux et produits friables contenant de l'amiante est probable, les moyens de prévention adéquats devront être mis en oeuvre.
- Classement des matériaux et produits selon leurs caractéristiques.
- Prélèvements pour déterminer par analyse, lorsque les marquages des matériaux ou les documents consultés par l'opérateur de repérage ne lui ont pas permis de conclure, la présence effective d'amiante dans des matériaux et produits susceptibles d'en contenir.

E-3 OBLIGATIONS DE COMMUNICATION DU RAPPORT DE REPERAGE

Le présent rapport est à communiquer à toute personne physique ou morale amenée à concevoir, organiser ou exécuter des travaux dans l'immeuble bâti.
Il est rappelé en outre les dispositions de l'article 11 de l'arrêté du 16/07/2019 :
« Si le donneur d'ordre n'est pas le propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage, il adresse à ce dernier une copie du rapport établi par l'opérateur de repérage. En cas de mission de repérage portant sur une partie privative d'un immeuble collectif à usage d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier amiante - parties privatives » (DAPP) prévu au I de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DAPP, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique.
En cas de mission de repérage portant sur les parties communes d'un immeuble collectif à usage d'habitation ou sur un immeuble non utilisé à fin d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier technique amiante » (DTA) prévu au I de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique ainsi que de sa fiche récapitulative, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DTA, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.
En cas de mission de repérage portant sur tout ou partie d'un immeuble d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, son propriétaire conserve le rapport ou le pré-rapport restituant les conditions de réalisation et les conclusions de cette recherche d'amiante avant travaux. Il communique ce rapport ou ce pré-rapport, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du code du travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du code du travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics. »

F - CONCLUSIONS

F-1 CONCLUSIONS(S) DU PRÉSENT RAPPORT DE REPÉRAGE

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.

F-2 RÉSERVES / COMMENTAIRES

En cas de découverte de Matériaux ou Produits Susceptibles de Contenir de l'Amiante (MPSCA) non repérés dans ce présent rapport, lors de la phase de travaux, il conviendra de faire réaliser des sondages ou des prélèvements complémentaires ou de considérer ces éléments comme contenant de l'amiant

G - SOMMAIRE DES GRILLES DE RÉSULTAT DE REPÉRAGE

1 - Parois verticales intérieures et enduits

2 - Plafond et faux-plafonds

3 - Revêtement de sol

4 - Revêtement de mur

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion	Etat Cons
RDC-Bâtiment Administration Science	Vol 2 (BUR E-Bureau Scolarité Licences)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P7	Réalisation d'un prélevement	Enduit plâtre sur poteaux et longrines béton, donnant sur l'extérieur.	002EW594193 n°7 - 2	P7	Peinture / Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment Administration Science	Vol 2 (BUR E-Bureau Scolarité Licences)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P7	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P7	Enduit plâtre sur poteaux et longrines béton, donnant sur l'extérieur.	002EW594193 n°7 - 2	P7	Peinture / Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment Administration Science	Vol 3 (CIR 02-Circulation)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S5	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P7	Enduit plâtre sur poteaux et longrines béton, donnant sur l'extérieur.	002EW594193 n°7 - 2	P7	Peinture / Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment Administration Science	Vol 2 (BUR E-Bureau Scolarité Licences) - Vol 3 (CIR 02-Circulation)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P7 - S5	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P7	Enduit plâtre sur poteaux et longrines béton, donnant sur l'extérieur.	002EW594193 n°7 - 2	P7	Peinture / Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment Administration Science	Vol 3 (CIR 02-Circulation)	Poteaux (périphériques et intérieurs)	Enduits plâtre	P8	Réalisation d'un prélevement	Enduit plâtre sur poteaux et longrines béton, pièces sèches	002EW594193 n°8 - 2	P8	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment Administration Science	Vol 3 (CIR 02-Circulation)	Poteaux (périphériques et intérieurs)	Enduits plâtre	P8	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P8	Enduit plâtre sur poteaux et longrines béton, pièces sèches	002EW594193 n°8 - 2	P8	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse	

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion	Etat Cons
RDC-Bâtiment Administration Science	Vol 2 (BUR E-Bureau Scolarité Licences)	Poteaux (périphériques et intérieurs)	Enduits plâtre	S6	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P8	Enduit plâtre sur poteaux et longrines béton, pièces sèches	002EW594193 n°8 - 2	P8	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse	
R+1-Bâtiment Administration des Sciences	Vol 7 (BUR 04-Bureau Secrétaire Principal)	Poteaux (périphériques et intérieurs)	Enduits plâtre	S12	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P8	Enduit plâtre sur poteaux et longrines béton, pièces sèches	002EW594193 n°8 - 2	P8	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse	
R+1-Bâtiment Administration des Sciences	Vol 6 (BUR 05-Bureau Secrétaire)	Poteaux (périphériques et intérieurs)	Enduits plâtre	S13	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P8	Enduit plâtre sur poteaux et longrines béton, pièces sèches	002EW594193 n°8 - 2	P8	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse	
R+1-Bâtiment Administration des Sciences	Vol 8 (CIR 02-Circulation)	Poteaux (périphériques et intérieurs)	Enduits plâtre	S14	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P8	Enduit plâtre sur poteaux et longrines béton, pièces sèches	002EW594193 n°8 - 2	P8	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment Administration Science	Vol 3 (CIR 02-Circulation) - Vol 2 (BUR E-Bureau Scolarité Licences)	Poteaux (périphériques et intérieurs)	Enduits plâtre	P8 - S6	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P8	Enduit plâtre sur poteaux et longrines béton, pièces sèches	002EW594193 n°8 - 2	P8	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse	

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion	Etat Cons
R+1-Bâtiment Administration des Sciences	Vol 7 (BUR 04-Bureau Secrétaire Principal) - Vol 6 (BUR 05-Bureau Secrétaire) - Vol 8 (CIR 02-Circulation)	Poteaux (périphériques et intérieurs)	Enduits plâtre	S12 - S13 - S14	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P8	Enduit plâtre sur poteaux et longrines béton, pièces sèches	002EW594193 n°8 - 2	P8	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment Administration Science	Vol 2 (BUR E-Bureau Scolarité Licences)	Cloisons légères ou préfabriquées	Colle de carreaux de plâtre	P9	Réalisation d'un prélevement	Colle plâtre sur carreaux de plâtre, cloisons séparatives.	002EW594193 n°9 - 2	P9	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment Administration Science	Vol 3 (CIR 02-Circulation)	Cloisons légères ou préfabriquées	Colle de carreaux de plâtre	S7	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P9	Colle plâtre sur carreaux de plâtre, cloisons séparatives.	002EW594193 n°9 - 2	P9	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	
R+1-Bâtiment Administration des Sciences	Vol 7 (BUR 04-Bureau Secrétaire Principal)	Cloisons légères ou préfabriquées	Colle de carreaux de plâtre	S15	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P9	Colle plâtre sur carreaux de plâtre, cloisons séparatives.	002EW594193 n°9 - 2	P9	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	
R+1-Bâtiment Administration des Sciences	Vol 6 (BUR 05-Bureau Secrétaire)	Cloisons légères ou préfabriquées	Colle de carreaux de plâtre	S16	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P9	Colle plâtre sur carreaux de plâtre, cloisons séparatives.	002EW594193 n°9 - 2	P9	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	
R+1-Bâtiment Administration des Sciences	Vol 7 (BUR 04-Bureau Secrétaire Principal) - Vol 6 (BUR 05-Bureau Secrétaire)	Cloisons légères ou préfabriquées	Colle de carreaux de plâtre	S15 - S16	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P9	Colle plâtre sur carreaux de plâtre, cloisons séparatives.	002EW594193 n°9 - 2	P9	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion	Etat Cons
RDC-Bâtiment Administration Science	Vol 2 (BUR E-Bureau Scolarité Licences)	Faux plafonds	Panneaux et plaques	P10	Réalisation d'un prélevement	Panneaux 100X0.60 fibreux gris/beige piqueté	002EW594193 n°10 - 2	P10	Faux plafond / Matériau - Fibreux Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment Administration Science	Vol 2 (BUR E-Bureau Scolarité Licences)	Plafonds	Enduits plâtre	P11	Réalisation d'un prélevement	En sous-face de plancher haut béton, sous faux-plafond existant (Plénum)	002EW594193 n°11 - 2	P11	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment Administration Science	Vol 3 (CIR 02-Circulation)	Plafonds	Enduits plâtre	S8	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P11	En sous-face de plancher haut béton, sous faux-plafond existant (Plénum)	002EW594193 n°11 - 2	P11	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	
R+1-Bâtiment Administration des Sciences	Vol 7 (BUR 04-Bureau Secrétaire Principal)	Plafonds	Enduits plâtre	S17	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P11	En sous-face de plancher haut béton, sous faux-plafond existant (Plénum)	002EW594193 n°11 - 2	P11	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	
R+1-Bâtiment Administration des Sciences	Vol 6 (BUR 05-Bureau Secrétaire)	Plafonds	Enduits plâtre	S18	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P11	En sous-face de plancher haut béton, sous faux-plafond existant (Plénum)	002EW594193 n°11 - 2	P11	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion	Etat Cons
R+1-Bâtiment Administration des Sciences	Vol 7 (BUR 04-Bureau Secrétaire Principal) - Vol 6 (BUR 05-Bureau Secrétaire)	Plafonds	Enduits plâtre	S17 - S18	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P11	En sous-face de plancher haut béton, sous faux-plafond existant (Plénum)	002EW594193 n°11 - 2	P11	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion	Etat Cons
RDC-Bâtiment Administration Science	Vol 2 (BUR E-Bureau Scolarité Licences)	Revêtement de sol	Dalles plastiques	P1	Réalisation d'un prélevement	Dalles plastiques souple violettes 50/50	002EW594193 n°1 - 2	P1 Phase 1	Revêtement - Souple - Bleu	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment Administration Science	Vol 2 (BUR E-Bureau Scolarité Licences)	Revêtement de sol	Dalles plastiques	P1	Réalisation d'un prélevement	Dalles plastiques souple violettes 50/50	002EW594193 n°1 - 2	P1 Phase 2	Colle / Ragréage - Souple / Effritable - Jaune / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment Administration Science	Vol 2 (BUR E-Bureau Scolarité Licences)	Revêtement de sol	Colles de revêtement de sol	P2	Réalisation d'un prélevement	Colle jaune sous dalles plastiques	002EW594193 n°2 - 2	P2	Colle / Ragréage - Souple / Effritable - Jaune / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment Administration Science	Vol 2 (BUR E-Bureau Scolarité Licences)	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P3	Réalisation d'un prélevement	Lés plastique beige/jaune sous 1er revêtement existant	002EW594193 n°3 - 2	P3	Revêtement / Colle / Matériau / Ragréage - Semi-dur / Souple / Effritable / Effritable - Beige / Jaune / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion	Etat Cons
RDC-Bâtiment Administration Science	Vol 3 (CIR 02-Circulation)	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S2	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P3	Lés plastique beige/jaune sous 1er revêtement existant	002EW594193 n°3 - 2	P3	Revêtement / Colle / Matériau / Ragréage - Semi-dur / Souple / Effritable / Effritable - Beige / Jaune / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment Administration Science	Vol 2 (BUR E-Bureau Scolarité Licences)	Revêtement de sol	Ragréage	P4	Réalisation d'un prélèvement	Ragréage gris sous lés plastiques	002EW594193 n°4 - 2	P4	Ragréage / Colle / Matériau / Ragréage - Effritable / Souple / Effritable / Effritable - Rose / Jaune / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment Administration Science	Vol 3 (CIR 02-Circulation)	Revêtement de sol	Ragréage	S3	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P4	Ragréage gris sous lés plastiques	002EW594193 n°4 - 2	P4	Ragréage / Colle / Matériau / Ragréage - Effritable / Souple / Effritable / Effritable - Rose / Jaune / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment Administration Science	Vol 3 (CIR 02-Circulation)	Revêtement de sol	Colles de revêtement de sol	P5	Réalisation d'un prélèvement	Colle sous lamelles de parquet PVC, collé sur lés plastique existant Beige/jaune	002EW594193 n°5 - 2	P5	Revêtement / Colle - Semi-dur / Souple - Beige / Translucide	Négatif	Négatif sur analyse	

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion	Etat Cons
R+1-Bâtiment Administration des Sciences	Vol 7 (BUR 04-Bureau Secrétaire Principal)	Revêtement de sol	Dalles plastiques	P12	Réalisation d'un prélevement	Dalles plastiques souples 50/50 rouges marbrées	002EW594193 n°12 - 2	P12	Revêtement / Colle - Semi-dur / Souple - Rouge / Jaune	Négatif	Négatif sur analyse	
R+1-Bâtiment Administration des Sciences	Vol 7 (BUR 04-Bureau Secrétaire Principal)	Revêtement de sol	Colles de revêtement de sol	P13	Réalisation d'un prélevement	Colle jaune sous dalles plastiques rouge	002EW594193 n°13 - 2	P13	Colle / Ragréage - Souple / Effritable - Jaune / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
R+1-Bâtiment Administration des Sciences	Vol 6 (BUR 05-Bureau Secrétaire)	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P14	Réalisation d'un prélevement	Lés plastique beige, immitation parquet bois.	002EW594193 n°14 - 2	P14	Revêtement / Colle - Souple / Souple - Beige / Jaune	Négatif	Négatif sur analyse	
R+1-Bâtiment Administration des Sciences	Vol 6 (BUR 05-Bureau Secrétaire)	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P15	Réalisation d'un prélevement	Lés plastique bleu/gris avec sous-couche fibreuse marron, sous 1er revêtement existant.	002EW594193 n°15 - 2	P15	Ciment / Toile / Revêtement / Colle - Effritable / Souple Fibreux / Souple / Souple - Gris / Marron / Gris / Jaune	Négatif	Négatif sur analyse	
R+1-Bâtiment Administration des Sciences	Vol 6 (BUR 05-Bureau Secrétaire)	Revêtement de sol	Ragréage	P16	Réalisation d'un prélevement	Ragréage gris sous lés plastique bleu/gris, sous 2ème revêtement.	002EW594193 n°16 - 2	P16	Colle / Ragréage - Souple / Effritable - Jaune / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de mur

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion	Etat Cons

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de mur

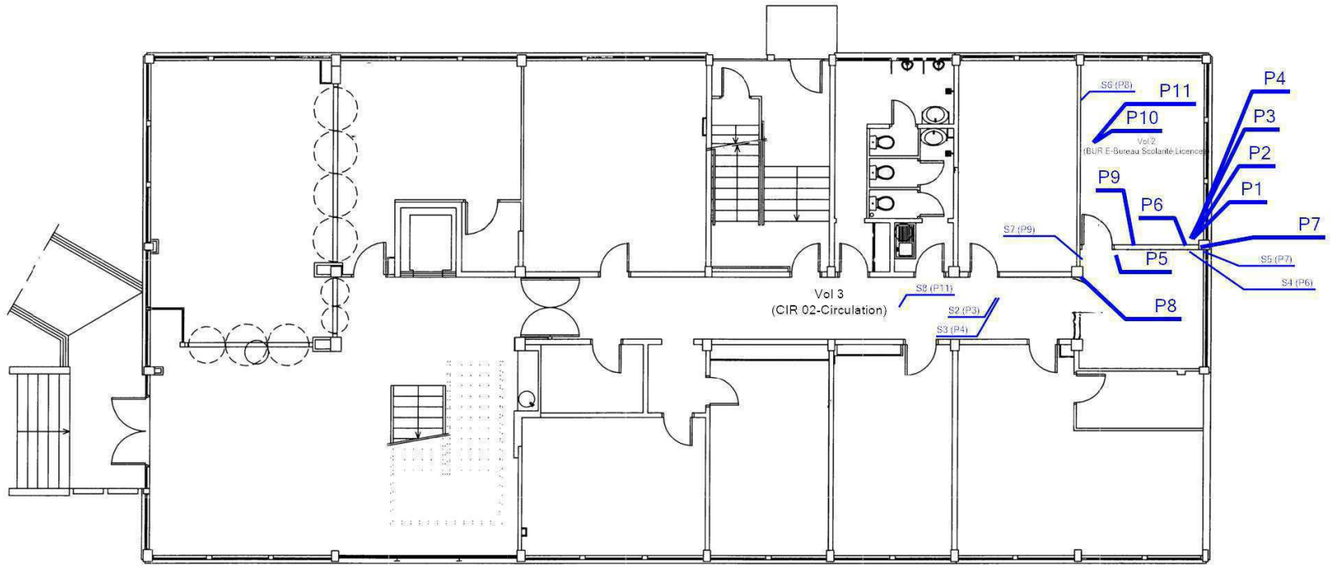
Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion	Etat Cons
RDC-Bâtiment Administration Science	Vol 2 (BUR E-Bureau Scolarité Licences)	Revêtement de mur	Colle de plinthe	P6	Réalisation d'un prélevement	Colle blanche sous plinthes bois peintes.	002EW594193 n°6 - 2	P6	Colle / Plâtre - Souple / Effritable - Jaune / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment Administration Science	Vol 3 (CIR 02-Circulation)	Revêtement de mur	Colle de plinthe	S4	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P6	Colle blanche sous plinthes bois peintes.	002EW594193 n°6 - 2	P6	Colle / Plâtre - Souple / Effritable - Jaune / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	
R+1-Bâtiment Administration des Sciences	Vol 7 (BUR 04-Bureau Secrétaire Principal)	Revêtement de mur	Colle de plinthe	S9	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P6	Colle blanche sous plinthes bois peintes.	002EW594193 n°6 - 2	P6	Colle / Plâtre - Souple / Effritable - Jaune / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	
R+1-Bâtiment Administration des Sciences	Vol 6 (BUR 05-Bureau Secrétaire)	Revêtement de mur	Colle de plinthe	S10	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P6	Colle blanche sous plinthes bois peintes.	002EW594193 n°6 - 2	P6	Colle / Plâtre - Souple / Effritable - Jaune / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	
R+1-Bâtiment Administration des Sciences	Vol 8 (CIR 02-Circulation)	Revêtement de mur	Colle de plinthe	S11	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P6	Colle blanche sous plinthes bois peintes.	002EW594193 n°6 - 2	P6	Colle / Plâtre - Souple / Effritable - Jaune / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	
R+1-Bâtiment Administration des Sciences	Vol 7 (BUR 04-Bureau Secrétaire Principal) - Vol 6 (BUR 05-Bureau Secrétaire) - Vol 8 (CIR 02-Circulation)	Revêtement de mur	Colle de plinthe	S9 - S10 - S11	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P6	Colle blanche sous plinthes bois peintes.	002EW594193 n°6 - 2	P6	Colle / Plâtre - Souple / Effritable - Jaune / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	

ANNEXE : PLANS DE REPÉRAGE DES MPCA

Ref.	Plans	Titre du plan
[redacted]	RDC-Bâtiment Administration Science	RDC-Bâtiment Administration Science - Plan de repérage - Actions menées
[redacted]	R+1-Bâtiment Administration des Sciences	R+1-Bâtiment Administration des Sciences - Plan de repérage - Actions menées

RDC-BÂTIMENT ADMINISTRATION SCIENCE - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002EW594193



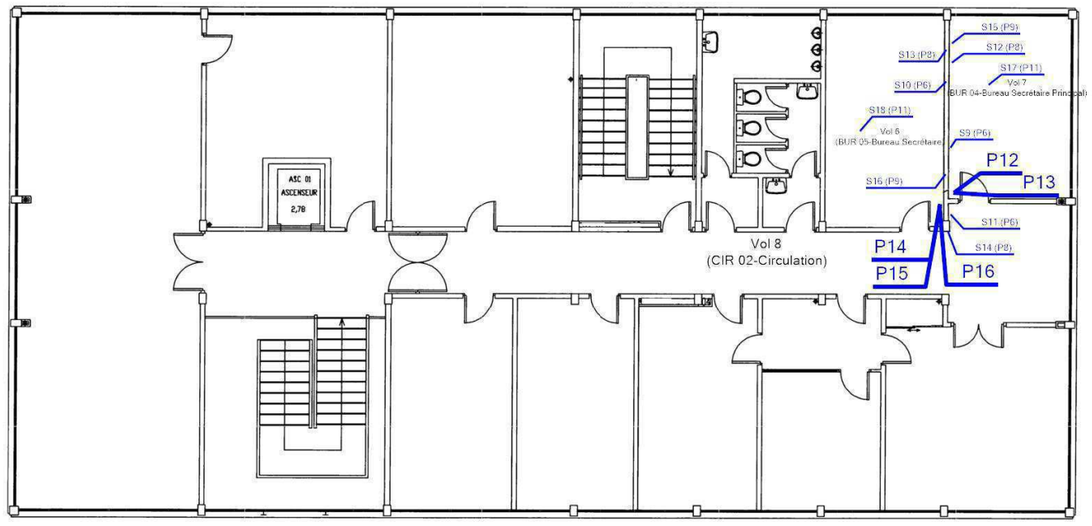
Légende

P	Localisation dun prélèvement négatif
S	Localisation dun sondage négatif

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
UNIVERSITÉ DORLÉANS - 1 RUE DE CHARTRES 45100 ORLEANS	Bureaux - Administration des sciences	12/03/2025	BOUCHER ERIC

R+1-BÂTIMENT ADMINISTRATION DES SCIENCES - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002EW594193



Légende

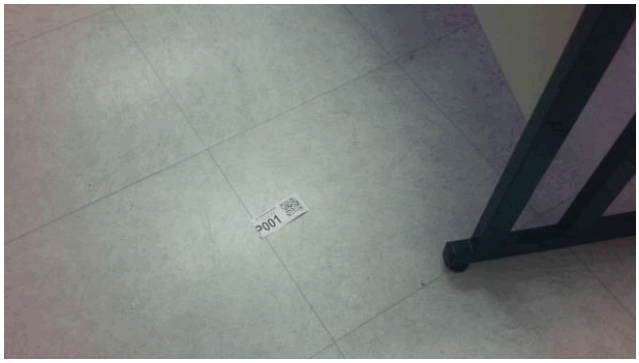
P	Localisation dun prélèvement négatif
S	Localisation dun sondage négatif

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
UNIVERSITÉ DORLÉANS - 1 RUE DE CHARTRES 45100 ORLEANS	Bureaux - Administration des sciences	12/03/2025	BOUCHER ERIC

ANNEXE : REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

☐ Photos représentant des matériaux et produits contenant de l'amiante

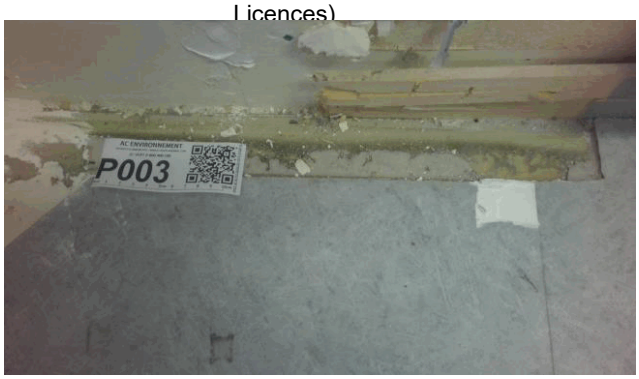
Référence	Localisation	Action
002EW594193 n°12 - 2 (P12)	R+1-Bâtiment Administration des Sciences - Vol 7 (BUR 04-Bureau Secrétaire Principal)	Prélevement négatif
002EW594193 n°13 - 2 (P13)	R+1-Bâtiment Administration des Sciences - Vol 7 (BUR 04-Bureau Secrétaire Principal)	Prélevement négatif
002EW594193 n°14 - 2 (P14)	R+1-Bâtiment Administration des Sciences - Vol 6 (BUR 05-Bureau Secrétaire)	Prélevement négatif
002EW594193 n°15 - 2 (P15)	R+1-Bâtiment Administration des Sciences - Vol 6 (BUR 05-Bureau Secrétaire)	Prélevement négatif
002EW594193 n°16 - 2 (P16)	R+1-Bâtiment Administration des Sciences - Vol 6 (BUR 05-Bureau Secrétaire)	Prélevement négatif
002EW594193 n°1 - 2 (P1)	RDC-Bâtiment Administration Science - Vol 2 (BUR E-Bureau Scolarité Licences)	Prélevement négatif
002EW594193 n°2 - 2 (P2)	RDC-Bâtiment Administration Science - Vol 2 (BUR E-Bureau Scolarité Licences)	Prélevement négatif
002EW594193 n°3 - 2 (P3)	RDC-Bâtiment Administration Science - Vol 2 (BUR E-Bureau Scolarité Licences)	Prélevement négatif
002EW594193 n°4 - 2 (P4)	RDC-Bâtiment Administration Science - Vol 2 (BUR E-Bureau Scolarité Licences)	Prélevement négatif
002EW594193 n°5 - 2 (P5)	RDC-Bâtiment Administration Science - Vol 3 (CIR 02-Circulation)	Prélevement négatif
002EW594193 n°6 - 2 (P6)	RDC-Bâtiment Administration Science - Vol 2 (BUR E-Bureau Scolarité Licences)	Prélevement négatif
002EW594193 n°7 - 2 (P7)	RDC-Bâtiment Administration Science - Vol 2 (BUR E-Bureau Scolarité Licences)	Prélevement négatif
002EW594193 n°8 - 2 (P8)	RDC-Bâtiment Administration Science - Vol 3 (CIR 02-Circulation)	Prélevement négatif
002EW594193 n°9 - 2 (P9)	RDC-Bâtiment Administration Science - Vol 2 (BUR E-Bureau Scolarité Licences)	Prélevement négatif
002EW594193 n°10 - 2 (P10)	RDC-Bâtiment Administration Science - Vol 2 (BUR E-Bureau Scolarité Licences)	Prélevement négatif
002EW594193 n°11 - 2 (P11)	RDC-Bâtiment Administration Science - Vol 2 (BUR E-Bureau Scolarité Licences)	Prélevement négatif



002EW594193 n°1 - 2 (P1) - RDC-Bâtiment Administration Science - Vol 2 (BUR E-Bureau Scolarité Licences)



002EW594193 n°2 - 2 (P2) - RDC-Bâtiment Administration Science - Vol 2 (BUR E-Bureau Scolarité Licences)



002EW594193 n°3 - 2 (P3) - RDC-Bâtiment Administration Science - Vol 2 (BUR E-Bureau Scolarité Licences)



002EW594193 n°4 - 2 (P4) - RDC-Bâtiment Administration Science - Vol 2 (BUR E-Bureau Scolarité Licences)



002EW594193 n°5 - 2 (P5) - RDC-Bâtiment Administration Science - Vol 3 (CIR 02-Circulation)



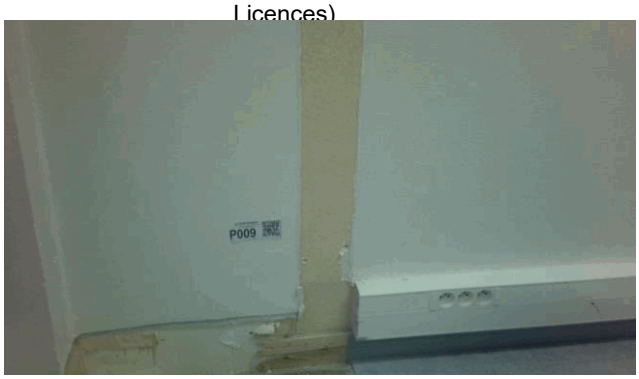
002EW594193 n°6 - 2 (P6) - RDC-Bâtiment Administration Science - Vol 2 (BUR E-Bureau Scolarité Licences)



002EW594193 n°7 - 2 (P7) - RDC-Bâtiment Administration Science - Vol 2 (BUR E-Bureau Scolarité Licences)



002EW594193 n°8 - 2 (P8) - RDC-Bâtiment Administration Science - Vol 3 (CIR 02-Circulation)



002EW594193 n°9 - 2 (P9) - RDC-Bâtiment Administration Science - Vol 2 (BUR E-Bureau Scolarité Licences)



002EW594193 n°10 - 2 (P10) - RDC-Bâtiment Administration Science - Vol 2 (BUR E-Bureau Scolarité Licences)



002EW594193 n°11 - 2 (P11) - RDC-Bâtiment Administration Science - Vol 2 (BUR E-Bureau Scolarité Licences)



002EW594193 n°12 - 2 (P12) - R+1-Bâtiment Administration des Sciences - Vol 7 (BUR 04-Bureau Secrétaire Principal)



002EW594193 n°13 - 2 (P13) - R+1-Bâtiment Administration des Sciences - Vol 7 (BUR 04-Bureau Secrétaire Principal)



002EW594193 n°14 - 2 (P14) - R+1-Bâtiment Administration des Sciences - Vol 6 (BUR 05-Bureau Secrétaire)



002EW594193 n°15 - 2 (P15) - R+1-Bâtiment Administration des Sciences - Vol 6 (BUR 05-Bureau Secrétaire)



002EW594193 n°16 - 2 (P16) - R+1-Bâtiment Administration des Sciences - Vol 6 (BUR 05-Bureau Secrétaire)

ANNEXE : Récapitulatif des prélevements et analyses

Prélévements en rouge = Positif Amiante

Ref action	Categorie	Composant	Materiau	Localisation	Observation
P1 Phase 1	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement - Souple - Bleu - Dalles plastiques souple violettes 50/50	RDC-Bâtiment Administration Science - Vol 2 (BUR E-Bureau Scolarité Licences)	
P1 Phase 2	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle / Ragréage - Souple / Effritable - Jaune / Gris - Dalles plastiques souple violettes 50/50	RDC-Bâtiment Administration Science - Vol 2 (BUR E-Bureau Scolarité Licences)	
P2	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle / Ragréage - Souple / Effritable - Jaune / Gris - Colle jaune sous dalles plastiques	RDC-Bâtiment Administration Science - Vol 2 (BUR E-Bureau Scolarité Licences)	
P3	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement / Colle / Matériau / Ragréage - Semi-dur / Souple / Effritable / Effritable - Beige / Jaune / Blanc / Gris - Lés plastique beige/jaune sous 1er revêtement existant	RDC-Bâtiment Administration Science - Vol 2 (BUR E-Bureau Scolarité Licences)	
P4	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Ragréage / Colle / Matériau / Ragréage - Effritable / Souple / Effritable / Effritable - Rose / Jaune / Blanc / Gris - Ragréage gris sous lés plastiques	RDC-Bâtiment Administration Science - Vol 2 (BUR E-Bureau Scolarité Licences)	
P5	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement / Colle - Semi-dur / Souple - Beige / Translucide - Colle sous lamelles de parquet PVC, collé sur lés plastique existant Beige/jaune	RDC-Bâtiment Administration Science - Vol 3 (CIR 02-Circulation)	
P6	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Colle / Plâtre - Souple / Effritable - Jaune / Blanc - Colle blanche sous plinthes bois peintes.	RDC-Bâtiment Administration Science - Vol 2 (BUR E-Bureau Scolarité Licences)	
P7	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Gris - Enduit plâtre sur poteaux et longrines béton, donnant sur l'extérieur.	RDC-Bâtiment Administration Science - Vol 2 (BUR E-Bureau Scolarité Licences)	

P8	Parois verticales intérieures et enduits	Poteaux (périphériques et intérieurs)	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc / Beige - Enduit plâtre sur poteaux et longrines béton, pièces sèches	RDC-Bâtiment Administration Science - Vol 3 (CIR 02-Circulation)
P9	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc / Blanc - Colle plâtre sur carreaux de plâtre, cloisons séparatives.	RDC-Bâtiment Administration Science - Vol 2 (BUR E-Bureau Scolarité Licences)
P10	Plafond et faux-plafonds	Faux plafonds	Faux plafond / Matériau - Fibreux Effritable / Effritable - Beige / Blanc - Panneaux 100X0.60 fibreux gris/beige piqueté	RDC-Bâtiment Administration Science - Vol 2 (BUR E-Bureau Scolarité Licences)
P11	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc - En sous-face de plancher haut béton, sous faux-plafond existant (Plénum)	RDC-Bâtiment Administration Science - Vol 2 (BUR E-Bureau Scolarité Licences)
P12	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement / Colle - Semi-dur / Souple - Rouge / Jaune - Dalles plastiques souples 50/50 rouges marbrées	R+1-Bâtiment Administration des Sciences - Vol 7 (BUR 04-Bureau Secrétaire Principal)
P13	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle / Ragréage - Souple / Effritable - Jaune / Gris - Colle jaune sous dalles plastiques rouge	R+1-Bâtiment Administration des Sciences - Vol 7 (BUR 04-Bureau Secrétaire Principal)
P14	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement / Colle - Souple / Souple - Beige / Jaune - Lés plastique beige, immitation parquet bois.	R+1-Bâtiment Administration des Sciences - Vol 6 (BUR 05-Bureau Secrétaire)
P15	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Ciment / Toile / Revêtement / Colle - Effritable / Souple Fibreux / Souple / Souple - Gris / Marron / Gris / Jaune - Lés plastique bleu/gris avec sous-couche fibreuse marron, sous 1er revêtement existant.	R+1-Bâtiment Administration des Sciences - Vol 6 (BUR 05-Bureau Secrétaire)

P16	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle / Ragréage - Souple / Effritable - Jaune / Gris - Ragréage gris sous lés plastique bleu/gris, sous 2ème revêtement.	R+1-Bâtiment Administration des Sciences - Vol 6 (BUR 05-Bureau Secrétaire)

CHANTIER

Référence	**C012025761932**
Adresse	Commande : 002EW594193 Affaire : Bureaux - Administration des sciences UNIVERSITÉ D'ORLÉANS - 1 RUE DE CHARTRES 45100 ORLEANS

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Arcueil, le 18/03/2025

RAPPORT DE SYNTHÈSE MATÉRIAU n°RSC012025761932
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Laboratoire d'analyse	AC LAB
Normes et techniques analytiques	HSG 248 §2 ou NF ISO 22262-1(parties utiles): Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée (MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques *La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse dans 95% des cas (*)* Parties utiles de la norme NF X 43-050 :Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique *La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse dans 95% des cas (*)*
Texte réglementaire	Arrêté du 1er octobre 2019 (modifié): Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses
Méthodes internes	Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1
Préparation des échantillons	Prise d'essai représentative de l'échantillon - Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique - Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Référence échantillon : 002EW594193_001

Référence labo	PM06861328	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	12/03/2025	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	ERIC BOUCHER	Date d'analyse	17/03/2025
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Dalles plastiques		
Zone de prélèvement	Bureaux - Administration des sciences - Vol 2 (BUR E-Bureau Scolarité Licences)		
Remarque concernant le prélèvement	Dalles plastiques souple violettes 50/50 Le client a demandé à n'analyser que la couche Revêtement Souple Blanc Violet		

		Description	MOLP			MET				Résultat	
Phase	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lame	explorées(**)	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante	
1	1	Revêtement Souple Bleu	-	-	-	Acétone	1	2	BUD	Non détecté	●
2	2	Colle Souple Jaune	-	-	-	Acétone	1	2	BUD	Non détecté	●
	3	Ragréage Effritable Gris	-	-	-						
		Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat	0 MOLP			2 MET					

Remarque concernant l'analyse : Couche 3 non dissociable(***) analysée avec la couche 2.

Référence échantillon : 002EW594193_002

Référence labo	PM06861329	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	12/03/2025	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	ERIC BOUCHER	Date d'analyse	17/03/2025
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Colles de revêtement de sol		
Zone de prélèvement	Bureaux - Administration des sciences - Vol 2 (BUR E-Bureau Scolarité Licences)		
Remarque concernant le prélèvement	Colle jaune sous dalles plastiques Le client a demandé à n'analyser que les couches Ragréage Effritable Gris Rose, Colle Souple Jaune		

		Description	MOLP			MET				Résultat	
Phase	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lame	explorées(**)	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante	
1	1	Colle Souple Jaune	-	-	-	Acétone	1	2	BUD	Non détecté	●
	2	Ragréage Effritable Gris	-	-	-						
		Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat	0 MOLP			1 MET					

Remarque concernant l'analyse : Couche 2 non dissociable(***) analysée avec la couche 1.

Référence échantillon : 002EW594193_003

Référence labo	PM06861330	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	12/03/2025		
Auteur du prélèvement	ERIC BOUCHER	Analyse réglementaire	Oui
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Lés plastiques avec sous-couche	Date d'analyse	17/03/2025
Zone de prélèvement	Bureaux - Administration des sciences - Vol 2 (BUR E-Bureau Scolarité Licences)		
Remarque concernant le prélèvement	Lés plastique beige/jaune sous 1er revêtement existant Le client a demandé à n'analyser que les couches Revêtement Souple Beige Jaune, Colle Souple Beige Jaune, Ragréage Effritable Rose		

Description			MOLP			MET				Résultat
Phase	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lame explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante
1	1	Revêtement Semi-dur Beige	-	-	-	Acétone	1	2	BUD	Non détecté
	2	Colle Souple Jaune	-	-	-					
	3	Matériau Effritable Blanc	-	-	-					
	4	Ragréage Effritable Gris	-	-	-					
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET				

Remarque concernant l'analyse : Couches 2, 3, 4 non dissociables(***) analysées avec la couche 1.

Référence échantillon : 002EW594193_004

Référence labo	PM06861331	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	12/03/2025		
Auteur du prélèvement	ERIC BOUCHER	Analyse réglementaire	Oui
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Ragréage	Date d'analyse	17/03/2025
Zone de prélèvement	Bureaux - Administration des sciences - Vol 2 (BUR E-Bureau Scolarité Licences)		
Remarque concernant le prélèvement	Ragréage gris sous lés plastiques Le client a demandé à n'analyser que les couches Matériau Effritable Marron, Matériau Effritable Blanc, Ragréage Effritable Gris		

Description			MOLP			MET				Résultat
Phase	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lame explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante
1	1	Ragréage Effritable Rose	-	-	-	Acétone	1	2	DHA	Non détecté
	2	Colle Souple Jaune	-	-	-					
	3	Matériau Effritable Blanc	-	-	-					
	4	Ragréage Effritable Gris	-	-	-					
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET				

Remarque concernant l'analyse : Couches 2, 3, 4 non dissociables(***) analysées avec la couche 1.
Couches non-analysées : Revêtement Souple Beige Jaune, Colle Souple Jaune

Référence échantillon : 002EW594193_005

Référence labo	PM06861332	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	12/03/2025		
Auteur du prélèvement	ERIC BOUCHER	Analyse réglementaire	Oui
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Colles de revêtement de sol	Date d'analyse	17/03/2025
Zone de prélèvement	Bureaux - Administration des sciences - Vol 3 (CIR 02-Circulation)		
Remarque concernant le prélèvement	Colle sous lamelles de parquet PVC, collé sur lés plastique existant Beige/jaune		

Description			MOLP			MET				Résultat
Phase	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lame explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante
1	1	Revêtement Semi-dur Beige	-	-	-	Acétone	1	2	BUD	Non détecté
	2	Colle Souple Translucide	-	-	-					
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET				

Remarque concernant l'analyse : Couche 2 non dissociable(***) analysée avec la couche 1.

Référence échantillon : 002EW594193_006

Référence labo	PM06861333	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	12/03/2025		
Auteur du prélèvement	ERIC BOUCHER	Analyse réglementaire	Oui
Type de prélèvement	Revêtement de mur - Revêtement de mur - Colle de plinthe	Date d'analyse	17/03/2025
Zone de prélèvement	Bureaux - Administration des sciences - Vol 2 (BUR E-Bureau Scolarité Licences)		
Remarque concernant le prélèvement	Colle blanche sous plinthes bois peintes. Le client a demandé à n'analyser que la couche Colle Souple Blanc Beige		

Description			MOLP			MET				Résultat
Phase	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lame explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante
1	1	Colle Souple Jaune	-	-	-	Acétone	1	2	BUD	Non détecté
	2	Plâtre Effritable Blanc	-	-	-					
		Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat	0 MOLP			1 MET				

Remarque concernant l'analyse : Couche 2 non dissociable(***) analysée avec la couche 1.

Référence échantillon : 002EW594193_007

Référence labo	PM06861334	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	12/03/2025		
Auteur du prélèvement	ERIC BOUCHER	Analyse réglementaire	Oui
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre	Date d'analyse	17/03/2025
Zone de prélèvement	Bureaux - Administration des sciences - Vol 2 (BUR E-Bureau Scolarité Licences)		
Remarque concernant le prélèvement	Enduit plâtre sur poteaux et longrines béton, donnant sur l'extérieur. Le client a demandé à n'analyser que les couches Plâtre Effritable Blanc Beige, Ciment Effritable Gris		

Description			MOLP			MET				Résultat
Phase	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lame explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante
1	1	Peinture Effritable Blanc	-	-	-	Acétone	1	2	BUD	Non détecté
	2	Plâtre Effritable Beige	-	-	-					
	3	Ciment Effritable Gris	-	-	-					
		Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat	0 MOLP			1 MET				

Remarque concernant l'analyse : Couches 2, 3 non dissociables(***) analysées avec la couche 1.

Référence échantillon : 002EW594193_008

Référence labo	PM06861335	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	12/03/2025		
Auteur du prélèvement	ERIC BOUCHER	Analyse réglementaire	Oui
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Poteaux (périphériques et intérieurs) - Enduits plâtre	Date d'analyse	17/03/2025
Zone de prélèvement	Bureaux - Administration des sciences - Vol 3 (CIR 02-Circulation)		
Remarque concernant le prélèvement	Enduit plâtre sur poteaux et longrines béton, pièces sèches Le client a demandé à n'analyser que la couche Plâtre Effritable Blanc Beige		

Description			MOLP			MET				Résultat
Phase	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lame explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante
1	1	Peinture Effritable Blanc	-	-	-	Acétone	1	2	BUD	Non détecté
	2	Plâtre Effritable Beige	-	-	-					
		Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat	0 MOLP			1 MET				

Remarque concernant l'analyse : Couche 2 non dissociable(***) analysée avec la couche 1.

Référence échantillon : 002EW594193_009

Référence labo	PM06861336	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	12/03/2025		
Auteur du prélèvement	ERIC BOUCHER	Analyse réglementaire	Oui
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Cloisons légères ou préfabriquées - Colle de carreaux de plâtre	Date d'analyse	17/03/2025
Zone de prélèvement	Bureaux - Administration des sciences - Vol 2 (BUR E-Bureau Scolarité Licences)		
Remarque concernant le prélèvement	Colle plâtre sur carreaux de plâtre, cloisons séparatives.		

Description			MOLP			MET				Résultat
Phase	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lame explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante
1	1	Peinture Effritable Blanc	-	-	-	Acétone	1	2	BUD	Non détecté
	2	Plâtre Effritable Blanc	-	-	-					
		Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat	0 MOLP			1 MET				

Remarque concernant l'analyse : Couche 2 non dissociable(***) analysée avec la couche 1.

Référence échantillon : 002EW594193_010

Référence labo	PM06861337	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	12/03/2025		
Auteur du prélèvement	ERIC BOUCHER	Analyse réglementaire	Oui
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Faux plafonds - Panneaux et plaques	Date d'analyse	17/03/2025
Zone de prélèvement	Bureaux - Administration des sciences - Vol 2 (BUR E-Bureau Scolarité Licences)		
Remarque concernant le prélèvement	Panneaux 100X0.60 fibreux gris/beige piqueté		

Description			MOLP			MET				Résultat
Phase	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lame explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante
1	1	Faux plafond Fibreux Effritable Beige	2	2	DGG	Acétone	1	2	HRC	Non détecté
	2	Matériau Effritable Blanc	-	-	-					
		Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat	1 MOLP			1 MET				

Remarque concernant l'analyse : Couche 2 non dissociable(***) analysée avec la couche 1.

Référence échantillon : 002EW594193_011

Référence labo	PM06861338	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	12/03/2025		
Auteur du prélèvement	ERIC BOUCHER	Analyse réglementaire	Oui
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Plafonds - Enduits plâtre	Date d'analyse	17/03/2025
Zone de prélèvement	Bureaux - Administration des sciences - Vol 2 (BUR E-Bureau Scolarité Licences)		
Remarque concernant le prélèvement	En sous-face de plancher haut béton, sous faux-plafond existant (Plénum) Le client a demandé à n'analyser que la couche Plâtre Effritable Blanc Beige		

Description			MOLP			MET				Résultat
Phase	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lame explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante
1	1	Peinture Effritable Beige	-	-	-	Acétone	1	2	BUD	Non détecté
	2	Plâtre Effritable Blanc	-	-	-					
		Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat	0 MOLP			1 MET				

Remarque concernant l'analyse : Couche 2 non dissociable(***) analysée avec la couche 1.

Référence échantillon : 002EW594193_012

Référence labo	PM06861339	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	12/03/2025		
Auteur du prélèvement	ERIC BOUCHER	Analyse réglementaire	Oui
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Dalles plastiques	Date d'analyse	17/03/2025
Zone de prélèvement	Bureaux - Administration des sciences - Vol 7 (BUR 04-Bureau Secrétaire Principal)		
Remarque concernant le prélèvement	Dalles plastiques souples 50/50 rouges marbrées Le client a demandé à n'analyser que la couche Revêtement Souple Blanc Rouge		

Description			MOLP			MET				Résultat
Phase	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lame	explorées(**) Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante
1	1	Revêtement Semi-dur Rouge	-	-	-	Acétone	1	2	BUD	Non détecté
	2	Colle Souple Jaune	-	-	-					
		Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat	0 MOLP			1 MET				

Remarque concernant l'analyse : Couche 2 non dissociable(***) analysée avec la couche 1.

Référence échantillon : 002EW594193_013

Référence labo	PM06861340	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	12/03/2025		
Auteur du prélèvement	ERIC BOUCHER	Analyse réglementaire	Oui
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Colles de revêtement de sol	Date d'analyse	17/03/2025
Zone de prélèvement	Bureaux - Administration des sciences - Vol 7 (BUR 04-Bureau Secrétaire Principal)		
Remarque concernant le prélèvement	Colle jaune sous dalles plastiques rouge		

Description			MOLP			MET				Résultat
Phase	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lame	explorées(**) Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante
1	1	Colle Souple Jaune	-	-	-	Acétone	1	2	BUD	Non détecté
	2	Ragréage Effritable Gris	-	-	-					
		Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat	0 MOLP			1 MET				

Remarque concernant l'analyse : Couche 2 non dissociable(***) analysée avec la couche 1.

Référence échantillon : 002EW594193_014

Référence labo	PM06861341	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	12/03/2025		
Auteur du prélèvement	ERIC BOUCHER	Analyse réglementaire	Oui
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Lés plastiques avec sous-couche	Date d'analyse	17/03/2025
Zone de prélèvement	Bureaux - Administration des sciences - Vol 6 (BUR 05-Bureau Secrétaire)		
Remarque concernant le prélèvement	Lés plastique beige, immitation parquet bois.		

Description			MOLP			MET				Résultat
Phase	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lame	explorées(**) Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante
1	1	Revêtement Souple Beige	-	-	-	Acétone	1	2	BUD	Non détecté
	2	Colle Souple Jaune	-	-	-					
		Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat	0 MOLP			1 MET				

Remarque concernant l'analyse : Couche 2 non dissociable(***) analysée avec la couche 1.

Référence échantillon : 002EW594193_015

Référence labo	PM06861342	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	12/03/2025	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	ERIC BOUCHER	Date d'analyse	17/03/2025
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Lés plastiques avec sous-couche		
Zone de prélèvement	Bureaux - Administration des sciences - Vol 6 (BUR 05-Bureau Secrétaire)		
Remarque concernant le prélèvement	Lés plastique bleu/gris avec sous-couche fibreuse marron, sous 1er revêtement existant. Le client a demandé à n'analyser que les couches Revêtement Souple Gris Bleu, Toile Souple Fibreux Marron, Colle Souple Jaune Marron		

Description			MOLP			MET				Résultat	
Phase	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lame explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante	
1	1	Ciment Effritable Gris	-	-	-	Acétone	1	2	BUD	Non détecté	●
	2	Toile Souple Fibreux Marron	-	-	-						
	3	Revêtement Souple Gris	-	-	-						
	4	Colle Souple Jaune	-	-	-						
		Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat	0 MOLP			1 MET					

Remarque concernant l'analyse : Couches 2, 3, 4 non dissociables(***) analysées avec la couche 1.

Référence échantillon : 002EW594193_016

Référence labo	PM06861343	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	12/03/2025	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	ERIC BOUCHER	Date d'analyse	17/03/2025
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Ragréage		
Zone de prélèvement	Bureaux - Administration des sciences - Vol 6 (BUR 05-Bureau Secrétaire)		
Remarque concernant le prélèvement	Ragréage gris sous lés plastique bleu/gris, sous 2ème revêtement. Le client a demandé à n'analyser que la couche Ragréage Effritable Gris		

Description			MOLP			MET				Résultat	
Phase	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lame explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante	
1	1	Colle Souple Jaune	-	-	-	Acétone	1	2	BUD	Non détecté	●
	2	Ragréage Effritable Gris	-	-	-						
		Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat	0 MOLP			1 MET					

Remarque concernant l'analyse : Couche 2 non dissociable(***) analysée avec la couche 1.

Référence dossier: RSC012025761932

Nombre TOTAL d'analyses MOLP et META réalisées sur l'ensemble des échantillons : 1 MOLP et 17 MET

Nombre TOTAL des analyses rendues sous accréditations Cofrac : 17/17

(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm
(**) Lames explorées/Grilles explorées = Toutes lames/grilles de préparation ayant fait l'objet de vérification de leur conformité avant de procéder a la lecture
(***) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines)

Tgurqpucdng"f)Áswkrg
Imen Mansour



Accréditation
N°1-7327
Portée
Disponible sur
www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole « ● » sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 6 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans.
Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Diagnostic Plomb avant Travaux

L'objet de ce rapport est d'identifier les revêtements et matériaux contenant du plomb susceptibles d'être altérés au cours des travaux de rénovation / réhabilitation ou de démolition définis préalablement à la mission. L'altération de ces matériaux peut présenter un risque d'exposition au plomb des intervenants et doit être évalué le plus en amont possible du début des travaux. Ce diagnostic n'est ni un constat de risque d'exposition au plomb ni un diagnostic du risque d'intoxication au plomb, qui relèvent des obligations prévues par le code de la santé publique.

A - RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Université d'ORLÉANS

A-1 DÉSIGNATION DU BIEN

Adresse :	UNIVERSITÉ D'ORLÉANS - 1 RUE DE CHARTRES 45100 ORLEANS
Batiment :	NC
Etage :	NC
Références client :	ministration des sciences
N° de lot :	Non communiqué
Désignation :	Bureaux - Administration des sciences
Date de construction ou permis de construire :	Avant 2025
Fonction du bâtiment :	Immeuble collectif en monopropriété

A-2 PROPRIÉTAIRE / DONNEUR D'ORDRE

Propriétaire :
UNIVERSITE D'ORLEANS
Avenue du Château de la Source - BP 6749
45100 ORLEANS

Donneur d'ordre :
UNIVERSITE D'ORLEANS
Avenue du Château de la Source - BP 6749
45100 ORLEANS

Accompagnateur : Sans objet

A-3 APPAREIL A FLUORESCENCE X ET LABORATOIRE D'ANALYSE

Modèle d'appareil / n°série :	FONDIS. XLp 300. (26245.)
Date de chargement de la source :	15/01/2023
Nature radionucléide :	Cd109.
Activité initiale :	850 MBq
Date de fin de validité de la source :	15/01/2027
Adresse du laboratoire éventuel :	Pas d'analyse effectuée

A-4 MISSION

Date de la mission :	12/03/2025
Date du rapport :	12/03/2025
Référence mission :	002EW594193
Circonstance du constat :	Travaux

A-5 AUTEUR DU CONSTAT / ORGANISME

Société & Siret :	AC Environnement - 44135591400298
Nom prénom :	BOUCHER ERIC
Certification n° :	1315
Délivré le	08/12/2022

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par LCP – 25 Avenue Léonard de Vinci – 33600 PESSAC



Présence de locaux non visités

Non

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité et doit être transmis à toute personne physique ou morale appelée à concevoir ou réaliser les travaux.

B - SOMMAIRE

A - Renseignements administratifs
- A-1 - Désignation du bien
- A-2 - Propriétaire / Donneur d'ordre
- A-3 - Appareil à fluorescence x et laboratoire d'analyse
- A-4 - Mission
- A-5 - Auteur du constat / Organisme

B - Sommaire

C - Mission
- C-1 - Conclusion
- C-2 - Validité du diagnostic
- C-3 - Commentaires
- C-4 - Descriptif des travaux et documentation(s) transmise(s)

D - Stratégie de mesures
- D-1 - L'identification des locaux et des zones
- D-2 - Identification des revêtements et matériaux
- D-3 - Identification des unités de diagnostic
- D-4 - Choix des points de mesures
- D-5 - Relevé des mesures

E - Synthèse de la mission
- E-1 - Locaux visités
- E-2 - Locaux non visités
- E-3 - Résultat des mesures

F - Informations sur les principales réglementations et recommandations en matière d'exposition au plomb
- F-1 - Informations relatives aux travaux en présence de plomb
- F-2 - Textes de référence
- F-3 - Ressources documentaires

G - Annexes :
- G-1 - Notice d'informations
- G-2 - Croquis
- G-3 - Attestation d'autorisation d'exercer par l'ASN
- G-4 - Attestation de certification et d'assurance

C - MISSION

C-1 CONCLUSION

Rappel de la réglementation :

Conformément au Code du Travail (Article R4412-1 et suivants) : Principes généraux de prévention, Prévention du risque chimique et CMR, tout Maître d'Ouvrage amené à réaliser des travaux dans un bâtiment est tenu de procéder, en collaboration avec le coordonnateur SPS s'il y a lieu, à l'évaluation des risques liés aux travaux en vue de la transmission du résultat de cette évaluation aux entreprises intervenantes.

Cette évaluation doit permettre aux donneurs d'ordre et aux entreprises intervenantes d'évaluer les risques professionnels qui dépendent de la combinaison de deux facteurs : le danger et le mode opératoire. Il n'est donc pas prévu que le diagnostiqueur s'appuie sur une valeur seuil pour conclure sur le niveau de risques que présentent les revêtements ou les matériaux identifiés comme contenant du plomb.

C-2 VALIDITÉ DU DIAGNOSTIC

Objet du diagnostic : ce diagnostic ne porte que sur les unités de diagnostic concernées par les travaux (voir descriptif des travaux au paragraphe C.4).
Il n'est valable que dans le cadre de la réalisation des travaux.
Ce présent diagnostic plomb ne peut être utilisé en cas de vente ou de location
Circonstance du présent constat : Travaux

C-3 COMMENTAIRES

Néant

C-4 DESCRIPTIF DES TRAVAUX

- Périmètre d'intervention défini par le donneur d'ordre : RDC et R+1 du bâtiment et selon les locaux impactés par les travaux désignés par le donneur d'ordre.

- Programme des travaux défini par le donneur d'ordre : Démolition de cloisons au RDC et R+1 du bâtiment, et selon les locaux impactés par les travaux.

D - STRATÉGIE DE MESURES

D-1 L'IDENTIFICATION DES LOCAUX ET DES ZONES

Identification des locaux :

L'opérateur de repérage effectue une visite du bâtiment suivant le périmètre de repérage . Il dresse la liste détaillée :

¾ des locaux (bureaux, pièces d'habitation, sanitaires, espaces de stockage et de production, circulations, etc.) ;

¾ des ouvrages extérieurs (façades, couvertures, clôtures, etc.).

Cas particuliers :

¾ dans une cage d'escalier : un palier ou une volée d'escalier, sont considérés comme des locaux distincts ;

¾ une gaine d'ascenseur est considérée comme un local.

L'opérateur de repérage doit respecter l'identification des bâtiments et locaux transmise par le donneur d'ordre, si elle existe. Chaque local et ouvrage extérieur est désigné selon une appellation non équivoque et non susceptible d'évoluer dans le temps. Le nom d'usage peut s'avérer insuffisant.

L'opérateur de repérage dresse la liste des locaux ou parties de locaux non visités et en justifie la raison. Il désigne chaque local visité ou non sur le plan du bâtiment fourni par le donneur d'ordre.

Identification des zones :

L'opérateur de repérage divise chaque local ou ouvrage extérieur en plusieurs zones qu'il identifie sur le plan. Pour les locaux, ces zones correspondent généralement à leurs différentes faces .

Exemple :

À chaque zone peut être attribuée une lettre (A, B, C, …), le sens de lecture étant celui des aiguilles d'une montre. Le mur d'entrée dans le local est ainsi noté A, le suivant à gauche B, etc.

L'opérateur de repérage peut décomposer une zone complexe en plusieurs parties (Ex. : AA, AB ou A1, A2, etc.).

Identification des unités de repérage :

Une unité de repérage se définit a minima avec les critères suivants :

- le niveau (rez-de-chaussée, étage X…) ;
- le local ;
- la zone ;
- produit ou matériau ;
- le substrat ;
- le revêtement.

L'unité de repérage fait l'objet de mesures selon les dispositions du paragraphe 7.4 de la norme NF X 46-035.

L'opérateur dresse la liste des unités de repérage suivant le descriptif du programme des travaux :

- dans chaque local ;
- dans les parties communes intérieures et extérieures ;
- dans les escaliers ;
- au niveau de la couverture.

Cas particuliers :

Peut (peuvent) constituer une seule et même unité de repérage :

- l'ensemble des plinthes d'un même local (unité de repérage continue) ;
- l'ensemble des boiseries, décorations d'un même local (unité de repérage continue ou discontinue) ;
- l'ensemble des marches et contremarches, garde-corps, balustres etc. d'un même local (unité de repérage continue ou discontinue) ;
- l'ensemble des modénatures d'une façade (unité de repérage discontinue).

Chaque face d'éléments de construction communs à au moins deux zones de locaux différents (notamment portes, fenêtres, cloisons mobiles…) est une unité de repérage. En fonction du programme de travail, chaque unité de repérage doit être rattachée à un local.

D-2 L'IDENTIFICATION DES REVÊTEMENTS ET MATÉRIAUX

Le repérage porte sur tous les revêtements, matériaux et produits de construction et de décoration, comprenant notamment les revêtements intérieurs ou extérieurs, apparents ou recouverts, susceptibles de libérer des poussières de plomb lors des travaux.

Sont exclus du domaine d'application du présent document, la recherche de plomb dans le PVC (menuiseries, revêtements de sol, conduits, …), le polystyrène, les carrelages et faïences.

Selon le programme de travaux envisagés, l'opérateur de repérage détermine l'étendue de la recherche de plomb dans les revêtements, matériaux et produits susceptibles de contenir du plomb.

D-3 STRATEGIE DE MESURAGE

Dans chaque local, toutes les unités de repérage identifiées au préalable dans les zones de repérage font l 'objet d'une mesure avec un appareil à fluorescence X, y compris les surfaces recouvertes d 'un matériau mince non susceptible de contenir du plomb. L'opérateur de repérage définit le nombre de mesures en fonction de l 'étendue de l'unité de repérage et de la nature des travaux. Si plusieurs mesures sont réalisées, elles sont prises à des endroits différents et répartis de façon pertinente (par exemple : parties hautes et basses d'un même mur).
Sur chaque unité de repérage, les mesures sont réalisées aux endroits où la probabilité de rencontrer du plomb est la plus forte.
Pour une unité de repérage définie (même historique et recouvrement) au moins deux mesures sont effectuées. Si les résultats sont cohérents l'unité de repérage est validée. Si les résultats sont incohérents, l'opérateur décomposera l'unité de repérage définie initialement en plusieurs unités de repérage distinctes et complétera les mesures jusqu'à obtenir des résultats cohérents pour la ou les unités de repérage définie(s).
Pour les unités de repérage qui ont des surfaces ou des longueurs importantes, l'opérateur réalisera des mesures complémentaires.

D-4 CHOIX DES POINTS DE MESURES

Seules les unités de diagnostic impactées par les travaux font l'objet d'une ou plusieurs mesures avec un appareil à fluorescence X, y compris les surfaces recouvertes d'un matériau mince non susceptible de contenir du plomb.
Dans tous les cas, les mesures seront réalisées aux endroits où la probabilité de rencontrer du plomb est la plus forte. Contrairement au CREP, le nombre de mesures à réaliser est fonction du type d'unité de diagnostic et des travaux à effectuer.
En effet, les limites prévues par la réglementation du CREP ne sont pas forcément adaptées à chaque situation (Nombre de mesures limité à 3), puisque l'objectif n'est pas de repérer des zones potentiellement accessibles par les enfants, ni même de vérifier la conformité à une valeur -seuil. Par conséquent, le diagnostiqueur déterminera le nombre de mesures en fonction de l'étendue de l'UD et de la nature des travaux. Si plusieurs mesures sont réalisées sur une UD elles seront prises à des endroits différents pour minimiser le risque de faux négatifs et réparties de façon pertinentes (partie haute et basse d'un mur, ….).
Toutes les mesures effectuées par UD doivent être consignées dans le rapport sous réserve d'écarter les valeurs aberrantes.
Lorsque l'auteur du constat repère des revêtements dégradés et qu'il estime ne pas pouvoir conclure quant à la présence de plomb dans ces revêtements il peut effectuer un prélèvement qui sera analysé en laboratoire par méthode ICP ou acide /soluble.

D-5 RELEVÉ DES MESURES

Les résultats sont consignés dans un tableau et exprimés en mg/cm2 pour la fluorescence X avec précision des incertitudes de mesures.
L'opérateur de repérage peut avoir recours à l'analyse chimique du plomb par un laboratoire. Les résultats seront renseignés en mg/g.
L'opérateur de repérage n'a pas à se prononcer sur le niveau de risque que présentent les valeurs mesurées ou les constats visuels effectués, cependant, il joint à son diagnostic **une notice d'information.** Celle-ci vise à informer le donneur d'ordre et les entreprises de travaux du risque que présente le plomb et des mesures de prévention à mettre en œuvre le cas échéant.

E - SYNTHÈSE DE LA MISSION

E-1 LISTE DES LOCAUX VISITÉS

C-Bâtiment Administration Science : Vol 2 (BUR E-Bureau Scolarité Licenc	RDC-Bâtiment Administration Science : Vol 3 (CIR 02-Circulation)
+1-Bâtiment Administration des Sciences : Vol 6 (BUR 05-Bureau Secrétair	âtiment Administration des Sciences : Vol 7 (BUR 04-Bureau Secrétaire Pri
R+1-Bâtiment Administration des Sciences : Vol 8 (CIR 02-Circulation)	:

E.2 LISTE DES LOCAUX NON VISITÉS

Localisation	Motif	Remarque
Néant	Néant	Néant

E-3 RÉSULTAT DES MESURES

Etalonnage

1	Etalonnage début	Valeur témoin	1	Valeur étalonnage	1	mesure conforme notice fournisseur
2	Etalonnage fin	Valeur témoin	1	Valeur étalonnage	1	mesure conforme notice fournisseur

TABLEAU DES MESURES

N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
R+1-Bâtiment Administration des Sciences - Vol 6 (BUR 05-Bureau Secrétaire)								
75	D	Mur platre peint-Mur1	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
76	D	Mur platre peint-Mur1	Centre Gauche	Plâtre	Peinture	0,01 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
77	A	Mur platre peint-Mur1	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
78	A	Mur platre peint-Mur1	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
93	A	Porte bois peint (Dormant)-Po1	Centre Centre	Bois	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
94	A	Porte bois peint (Dormant)-Po1	Centre Centre	Bois	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
95	A	Porte bois peint (Ouvrant)-Po1	Bas Centre	Bois	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
96	A	Porte bois peint (Ouvrant)-Po1	Bas Centre	Bois	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
103	Plancher haut	Plafond platre peint-Plafond1	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
104	Plancher haut	Plafond platre peint-Plafond1	Haut Centre	Plâtre	Peinture	0,01 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
107	D	Plinthe bois peint-Plinthe1	Haut Droite	Bois	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
108	D	Plinthe bois peint-Plinthe1	Haut Centre	Bois	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
109	D	Plinthe bois peint-Plinthe1	Bas Centre	Bois	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
110	A	Plinthe bois peint-Plinthe1	Centre Droite	Bois	Peinture	0,01 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
111	A	Plinthe bois peint-Plinthe1	Bas Centre	Bois	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
112	A	Plinthe bois peint-Plinthe1	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu

Nombre total d'unités de Diagnostic : 6

N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
R+1-Bâtiment Administration des Sciences - Vol 7 (BUR 04-Bureau Secrétaire Principal)								
71	B	Mur platre peint-Mur1	Haut Gauche	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
72	B	Mur platre peint-Mur1	Haut Gauche	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
73	A	Mur platre peint-Mur1	Haut Centre	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
74	A	Mur platre peint-Mur1	Bas Centre	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
97	A	Porte bois peint (Dormant)-Po1	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
98	A	Porte bois peint (Dormant)-Po1	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
99	A	Porte bois peint (Ouvrant)-Po1	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
100	A	Porte bois peint (Ouvrant)-Po1	Centre Gauche	Bois	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
101	Plancher haut	Plafond platre peint-Plafond1	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
102	Plancher haut	Plafond platre peint-Plafond1	Haut Centre	Plâtre	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
113	B	Plinthe bois peint-Plinthe1	Bas Centre	Bois	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
114	B	Plinthe bois peint-Plinthe1	Haut Droite	Bois	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
115	B	Plinthe bois peint-Plinthe1	Centre Centre	Bois	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
116	A	Plinthe bois peint-Plinthe1	Centre Centre	Bois	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
117	A	Plinthe bois peint-Plinthe1	Centre Centre	Bois	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
118	A	Plinthe bois peint-Plinthe1	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
Nombre total d'unités de Diagnostic :	6							

N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
R+1-Bâtiment Administration des Sciences - Vol 8 (CIR 02-Circulation)								

N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
R+1-Bâtiment Administration des Sciences - Vol 8 (CIR 02-Circulation)								
79	B	Mur platre peint-Mur1	Bas Centre	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
80	B	Mur platre peint-Mur1	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
81	C	Mur platre peint-Mur1	Centre Droite	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
82	C	Mur platre peint-Mur1	Haut Gauche	Plâtre	Peinture	0,01 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
83	A	Mur platre peint-Mur1	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
84	A	Mur platre peint-Mur1	Centre Gauche	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
85	A	Porte bois peint (Dormant)-Po1	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
86	A	Porte bois peint (Dormant)-Po1	Haut Centre	Bois	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
87	A	Porte bois peint (Ouvrant)-Po1	Centre Centre	Bois	Peinture	0,01 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
88	A	Porte bois peint (Ouvrant)-Po1	Bas Centre	Bois	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
89	C	Porte bois peint (Dormant)-Po1	Bas Droite	Bois	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
90	C	Porte bois peint (Dormant)-Po1	Centre Droite	Bois	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
91	C	Porte bois peint (Ouvrant)-Po1	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
92	C	Porte bois peint (Ouvrant)-Po1	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,09 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
105	Plancher haut	Plafond platre peint-Plafond1	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
106	Plancher haut	Plafond platre peint-Plafond1	Haut Centre	Plâtre	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
119	A	Plinthe bois peint-Plinthe1	Centre Gauche	Bois	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
120	A	Plinthe bois peint-Plinthe1	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
121	A	Plinthe bois peint-Plinthe1	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
122	B	Plinthe bois peint-Plinthe1	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,01 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu

N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
			R+1-Bâtiment Administration des Sciences - Vol 8 (CIR 02-Circulation)					
123	B	Plinthe bois peint-Plinthe1	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
124	B	Plinthe bois peint-Plinthe1	Centre Centre	Bois	Peinture	0,01 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
125	C	Plinthe bois peint-Plinthe1	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
126	C	Plinthe bois peint-Plinthe1	Centre Centre	Bois	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
127	C	Plinthe bois peint-Plinthe1	Haut Droite	Bois	Peinture	0,09 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu

Nombre total d'unités de Diagnostic : 9

N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
			RDC-Bâtiment Administration Science - Vol 2 (BUR E-Bureau Scolarité Licences)					
3	A	Mur platre papier peint-Mur1	Centre Droite	Plâtre	Papier peint	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
4	A	Mur platre papier peint-Mur1	Centre Droite	Plâtre	Papier peint	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
5	B	Mur platre papier peint-Mur1	Centre Centre	Plâtre	Papier peint	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
6	B	Mur platre papier peint-Mur1	Haut Gauche	Plâtre	Papier peint	0,01 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
7	D	Mur platre papier peint-Mur1	Haut Droite	Plâtre	Papier peint	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
8	D	Mur platre papier peint-Mur1	Centre Droite	Plâtre	Papier peint	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
21	A	Porte bois peint (Dormant)-Po1	Centre Centre	Bois	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
22	A	Porte bois peint (Dormant)-Po1	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,01 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
23	A	Porte bois peint (Ouvrant)-Po1	Bas Centre	Bois	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
24	A	Porte bois peint (Ouvrant)-Po1	Bas Centre	Bois	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
29	Plancher haut	Plafond platre peint-Plafond1	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,09 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu

N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
		RDC-Bâtiment Administration Science - Vol 2 (BUR E-Bureau Scolarité Licences)						
30	Plancher haut	Plafond platre peint-Plafond1	Bas Centre	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
37	A	Plinthe bois peint-Plinthe1	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
38	A	Plinthe bois peint-Plinthe1	Centre Droite	Bois	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
39	A	Plinthe bois peint-Plinthe1	Haut Centre	Bois	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
40	B	Plinthe bois peint-Plinthe1	Bas Droite	Bois	Peinture	0,09 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
41	B	Plinthe bois peint-Plinthe1	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
42	B	Plinthe bois peint-Plinthe1	Haut Centre	Bois	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
43	D	Plinthe bois peint-Plinthe1	Centre Centre	Bois	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
44	D	Plinthe bois peint-Plinthe1	Centre Gauche	Bois	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
45	D	Plinthe bois peint-Plinthe1	Bas Centre	Bois	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
46	C	Plinthe bois peint-Plinthe1	Bas Centre	Bois	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
47	C	Plinthe bois peint-Plinthe1	Centre Droite	Bois	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
48	C	Plinthe bois peint-Plinthe1	Centre Droite	Bois	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
70	Plancher haut	Faux-plafond (Faux-plafond)-Faux-Plafond1	Bas Droite	Autre	Autre	Non mesuré	-	Inconnu

Nombre total d'unités de Diagnostic : 10

N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
		RDC-Bâtiment Administration Science - Vol 3 (CIR 02-Circulation)						
9	D	Mur platre papier peint-Mur1	Bas Gauche	Plâtre	Papier peint	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
10	D	Mur platre papier peint-Mur1	Bas Centre	Plâtre	Papier peint	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
11	C	Mur platre papier peint-Mur1	Centre Gauche	Plâtre	Papier peint	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu

N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
RDC-Bâtiment Administration Science - Vol 3 (CIR 02-Circulation)								
12	C	Mur platre papier peint-Mur1	Bas Centre	Plâtre	Papier peint	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
13	G	Mur platre papier peint-Mur1	Haut Gauche	Plâtre	Papier peint	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
14	G	Mur platre papier peint-Mur1	Bas Droite	Plâtre	Papier peint	0,09 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
15	F	Mur platre papier peint-Mur1	Bas Gauche	Plâtre	Papier peint	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
16	F	Mur platre papier peint-Mur1	Centre Droite	Plâtre	Papier peint	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
17	B	Mur platre papier peint-Mur1	Centre Droite	Plâtre	Papier peint	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
18	B	Mur platre papier peint-Mur1	Bas Droite	Plâtre	Papier peint	0,09 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
19	H	Mur platre papier peint-Mur1	Centre Gauche	Plâtre	Papier peint	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
20	H	Mur platre papier peint-Mur1	Centre Gauche	Plâtre	Papier peint	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
25	D	Porte bois peint (Dormant)-Po1	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
26	D	Porte bois peint (Dormant)-Po1	Centre Centre	Bois	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
27	D	Porte bois peint (Ouvrant)-Po1	Bas Droite	Bois	Peinture	0,09 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
28	D	Porte bois peint (Ouvrant)-Po1	Centre Droite	Bois	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
31	Plancher bas	Plafond platre peint-Plafond1	Bas Centre	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
32	Plancher bas	Plafond platre peint-Plafond1	Haut Gauche	Plâtre	Peinture	0,01 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
33	D	Plafond platre peint-Plafond1	Centre Droite	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
34	D	Plafond platre peint-Plafond1	Centre Centre	Plâtre	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
35	G	Plafond platre peint-Plafond1	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
36	G	Plafond platre peint-Plafond1	Centre Droite	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
49	D	Plinthe bois peint-Plinthe1	Haut Centre	Bois	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu

N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
RDC-Bâtiment Administration Science - Vol 3 (CIR 02-Circulation)								
50	D	Plinthe bois peint-Plinthe1	Bas Centre	Bois	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
51	D	Plinthe bois peint-Plinthe1	Haut Centre	Bois	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
52	C	Plinthe bois peint-Plinthe1	Centre Gauche	Bois	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
53	C	Plinthe bois peint-Plinthe1	Centre Gauche	Bois	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
54	C	Plinthe bois peint-Plinthe1	Centre Droite	Bois	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
55	G	Plinthe bois peint-Plinthe1	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
56	G	Plinthe bois peint-Plinthe1	Bas Centre	Bois	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
57	G	Plinthe bois peint-Plinthe1	Centre Centre	Bois	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
58	F	Plinthe bois peint-Plinthe1	Centre Gauche	Bois	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
59	F	Plinthe bois peint-Plinthe1	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,01 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
60	F	Plinthe bois peint-Plinthe1	Centre Centre	Bois	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
61	E	Plinthe bois peint-Plinthe1	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,01 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
62	E	Plinthe bois peint-Plinthe1	Bas Centre	Bois	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
63	E	Plinthe bois peint-Plinthe1	Bas Centre	Bois	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
64	B	Plinthe bois peint-Plinthe1	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
65	B	Plinthe bois peint-Plinthe1	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
66	B	Plinthe bois peint-Plinthe1	Centre Centre	Bois	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
67	H	Plinthe bois peint-Plinthe1	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
68	H	Plinthe bois peint-Plinthe1	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
69	H	Plinthe bois peint-Plinthe1	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,02 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
Nombre total d'unités de Diagnostic :	17							

F - INFORMATIONS SUR LES PRINCIPALES RÈGLEMENTATIONS ET RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE D'EXPOSITION AU PLOMB

F-1 INFORMATIONS RELATIVES AUX TRAVAUX EN PRÉSENCE DE PLOMB

Comment se contamine-t-on ?
Les opérateurs se contaminent en respirant ou en avalant des particules de plomb contenues dans les fumées ou poussières :
Sur les chantiers :
- en travaillant sans protection,
- en fumant ou s'alimentant avec les mains sales,
- en se rongeant les ongles,
- en mâchant de la gomme ou autres.

Hors lieux de travail :
Les particules déposées sur les cheveux, la barbe, la peau, les vêtements peuvent être importées dans les véhicules et au domicile des intervenants qui peuvent continuer à se contaminer et contaminer leurs proches.

Que faire en cas de risque potentiel sur un chantier ?
Identifier la présence de plomb (obligation d'évaluer les risques)
- exploiter le diagnostic plomb avant travaux pour construire le projet de travaux,
- remettre le diagnostic plomb avant travaux aux entreprises intervenantes.

Choisir un mode opératoire le moins polluant
En concertation avec les différents acteurs et les entreprises :
- choisir la technique d'intervention la moins polluante (exemple : éviter le sablage/grenaillage, préférer le recouvrement au retrait des peintures par décapage mécanique ou chimique, utiliser des outils manuels peu émissifs).

Définir les mesures de prévention et d'hygiène adaptées (obligation de sécurité)
- Prévenir le médecin du travail pour la mise en œuvre d'une surveillance médicale adaptée
- Prévoir les installations d'hygiène en adéquation avec la configuration du chantier
- Choisir, fournir et entretenir les équipements de protection collective et individuelle adaptés y compris les vêtements de travail et combinaisons jetables,
- Prévoir les installations d'hygiène (vestiaires - douches - sanitaires - restauration),
- Prévoir un nettoyage régulier du véhicule (point d'eau, jerrican, sol, volant, sièges, étagère, outils,….) en informant l'intervenant de la présence de plomb,
- Prévoir les mesures d'évacuation et d'élimination des déchets,
- Informer et former l'encadrement et les salariés sur les risques, moyens de protection et mesures d'hygiène, notamment :
- interdire de boire, fumer, mâcher de la gomme ou manger sur le chantier,
- rendre obligatoire le lavage des mains et du visage à chaque pause et la douche en fin de journée,
- interdire la prise de repas en vêtements de travail, sauf si ceux-ci ont été protégés par une combinaison jetable,
- ne pas ramener de vêtements de travail souillés à son domicile, d'où l'intérêt de porter une combinaison jetable.

Contacter votre médecin du travail et les organismes de prévention pour :
- Des conseils dans le choix des protections,
- Une aide à l'information et à la formation,
- Une mise en œuvre d'une surveillance médicale adaptée (service de santé au travail).

F-2 TEXTES DE RÉFÉRENCE

Code de la Construction et de l'Habitat :

- Code de la Construction et de l'Habitation : Articles L.271-4 à L.271-6 (dossier de diagnostic technique) et Articles R.271-1 à R.271-4 (conditions d'établissement du dossier de diagnostic technique) ;
- Ordonnance n° 2005-655 du 8 juin 2005 relative au logement et à la construction ;
- Décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006 relatif aux diagnostics techniques immobiliers et modifiant le Code de la Construction et de l'Habitation et le Code de la Santé Publique.

Code du Travail pour la prévention des risques professionnels liés à l'exposition au plomb :

- Code du Travail Articles R4412-59 et suivants du Code du Travail : Prévention de certains risques d'exposition aux agents cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction.
- Principes généraux de prévention L4121-2 du code du travail
- Décret n° 2001-97 du 1er février 2001 établissant les règles particulières de prévention des risques cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction et modifiant le code du travail ;
- Décret n° 93-41 du 11 janvier 1993 relatif aux mesures d'organisation, aux conditions de mise en oeuvre et d'utilisation applicables aux équipements de travail et moyens de protection soumis à l'Article L.233-5-1 du Code du Travail et modifiant ce code (équipements de protection individuelle et vêtements de travail) ;
- Décret n° 2003-1254 du 23 décembre 2003 relatif à la prévention du risque chimique et modifiant le code du travail ;
- Loi n° 91-1414 du 31 décembre 1991 modifiant le Code du Travail et le Code de la Santé Publique en vue de favoriser la prévention des risques professionnels et portant transposition de directives européennes relatives à la santé et à la sécurité du travail (équipements de travail) ;
- Décret n° 92-1261 du 3 décembre 1992 relatif à la prévention des risques chimiques (Articles R.231-51 à R.231-54 du code du travail) ;
- Arrêté du 19 mars 1993 fixant, en application de l'Article R.4512-7 du code du travail, la liste des travaux dangereux pour lesquels il est établi par écrit un plan de prévention
- Code de la Santé publique: Arrête du 24 décembre 2021 définissant les crières de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.

F-3 RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Documents techniques :

- Fiche de sécurité H2 F 13 99 Maladies Professionnelles, Plomb, OPPBTP, janvier 1999 ;
- Guide à l'usage des professionnels du bâtiment, Peintures au plomb, Aide au choix d'une technique de traitement, OPPBTP, FFB, CEBTP, Éditions OPPBTP Décembre 2013 ;
- Document ED 909 Interventions peintures contenant du plomb, prévention des risques professionnels, INRS, Septembre 2013 ;

Sites Internet :

- Ministère chargé de la santé (textes officiels, précautions à prendre en cas de travaux portant sur des peintures au plomb, obligations des différents acteurs, …) : http://www.sante.gouv.fr (dossiers thématiques «Plomb» ou «Saturnisme»)
- Ministère chargé du logement : http://www.logement.gouv.fr
- OPPBTP : http://www.preventionbtp.fr
- Agence nationale de l'habitat (ANAH) : http://www.anah.fr/ (fiche Peintures au plomb disponible, notamment)
- Institut national de recherche et de sécurité (INRS) : http://www.inrs.fr/

G - ANNEXES

G-1 NOTICE D'INFORMATIONS

Si le logement que vous vendez, achetez ou louez comporte des revêtements contenant du plomb, aussi si vous réalisez des travaux (rénovation, démolition) : sachez que le plomb est dangereux pour la santé.

Deux documents vous informent :

Le constat de risque d'exposition au plomb vous permet de localiser précisément ces revêtements : lisez-le attentivement !
La présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb dans ce logement.

Les effets du plomb sur la santé

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, etc.…). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard. L'intoxication chronique par le plomb, appelée saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant. Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.

Les mesures de prévention en présence de revêtements contenant du plomb
Des peintures fortement chargées en plomb (céruse) ont été couramment utilisées jusque vers 1950. Ces peintures, souvent recouvertes par d'autres revêtements depuis, peuvent être dégradées à cause de l'humidité, à la suite d'un choc, par grattage ou à l'occasion de travaux : les écailles et les poussières ainsi libérées constituent alors une source d'intoxication. Ces peintures représentent le principal risque d'exposition au plomb dans l'habitation.

Les peintures contenant du plomb ne présente pas de risque tant qu'elles sont en bon état ou inaccessibles. En revanche, le risque apparaît dès qu'elles s'écaillent ou se dégradent. Dans ce cas, votre enfant peut s'intoxiquer :

-s'il porte à la bouche des écailles de peinture contenant du plomb,

-s'il se trouve dans une pièce contaminée par des poussières contenant du plomb,

-s'il reste à proximité de travaux dégageant des poussières contenant du plomb.

Le plomb en feuille contenu dans certains papiers peints (posés parfois sur les parties humides des murs) n'est dangereux qu'en cas d'ingestion de fragments de papier. Le plomb laminé des balcons et rebords extérieurs de fenêtre n'est dangereux que si l'enfant a accès à ces surfaces, y porte la bouche ou suce ses doigts après les avoir touchées.

Pour éviter que votre enfant ne s'intoxique :

• Surveillez l'état des peintures et effectuez les menues réparations qui s'imposent sans attendre ;

• Luttez contre l'humidité, qui favorise la dégradation des peintures ;

• Évitez le risque d'accumulation des poussières : ne posez pas de moquette dans les pièces où l'enfant joue, nettoyez souvent le sol, les rebords de fenêtres avec une serpillière humide ;

• Veillez à ce que votre enfant n'ait pas accès à des peintures dégradées, à des papiers peints contenant une feuille de plomb, ou à du plomb laminé (balcons, rebords extérieurs de fenêtres) ; lavez ses mains, ses jouets.

En cas de travaux portant sur des revêtements contenant du plomb, prenez des précautions :

• Si vous confiez les travaux à une entreprise, remettez-lui une copie du constat du risque d'exposition au plomb, afin qu'elle mette en oeuvre les mesures de prévention adéquates;

• Tenez les jeunes enfants éloignés du logement pendant toute la durée des travaux. avant tout retour d'un enfant après travaux, les locaux doivent avoir été parfaitement nettoyés ;

• Si vous réalisez les travaux vous-même, prenez soin d'éviter la dissémination de poussières contaminées dans tout le logement et éventuellement le voisinage.

Si vous êtes enceinte :

• Ne réalisez jamais vous-même des travaux portant sur des revêtements contenant du plomb

• Éloignez-vous de tous travaux portant sur des revêtements contenant du plomb.

Si vous craignez qu'il existe un risque pour votre santé ou celle de votre enfant, parlez-en à votre médecin (généraliste, pédiatre, médecin de protection maternelle et infantile, médecin scolaire) qui prescrira, s'il le juge utile, un dosage de plomb dans le sang (plombémie).

Des informations sur la prévention du saturnisme peuvent être obtenues auprès des directions départementales de l'équipement ou des directions départementales des affaires sanitaires et sociales, ou sur les sites Internet des ministères chargés de la santé et du logement





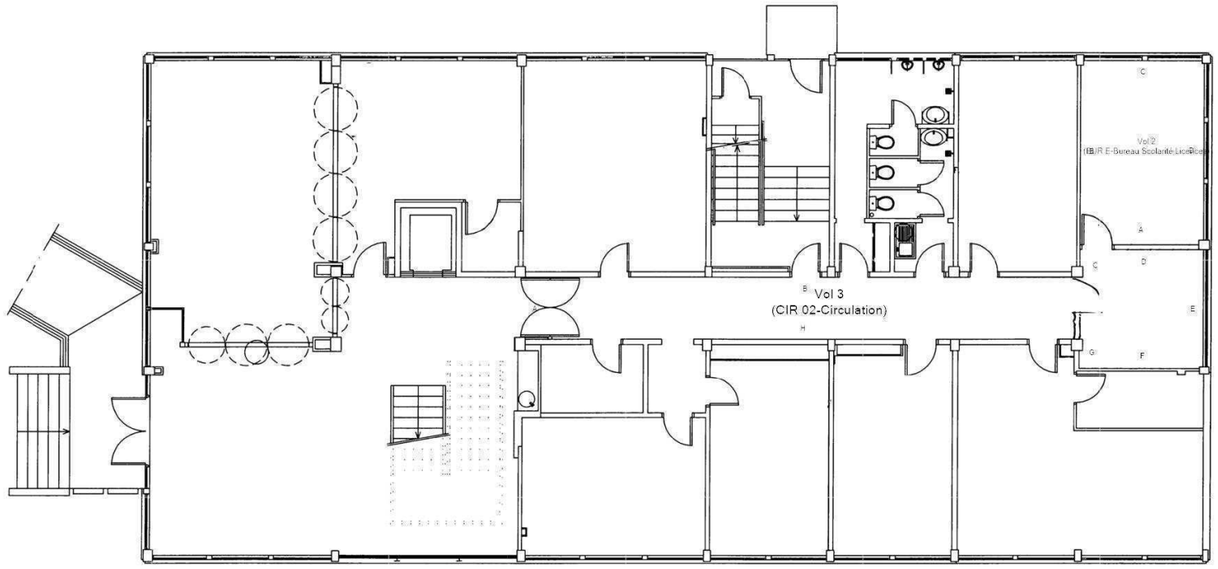




Exemples de revêtements dégradés représentant un risque pour la santé. Plaquette d'informations disponible sur : http://www.sante-sports.gouv.fr

RDC-BÂTIMENT ADMINISTRATION SCIENCE - PLAN DE REPÉRAGE - COTATION VOLUME

Référence:
002EW594193

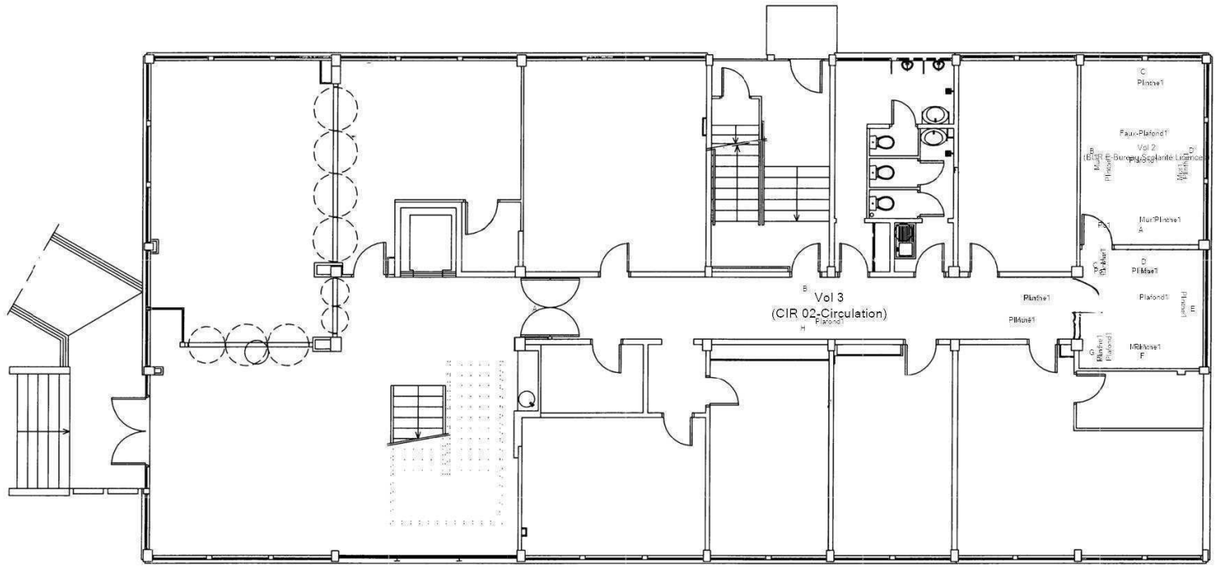


Légende

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
UNIVERSITÉ DORLÉANS - 1 RUE DE CHARTRES 45100 ORLEANS	Bureaux - Administration des sciences	12/03/2025	BOUCHER ERIC

RDC-BÂTIMENT ADMINISTRATION SCIENCE - PLAN DE REPÉRAGE - ELÉMENTS AVEC ET SANS PLOMB

Référence:
002EW594193

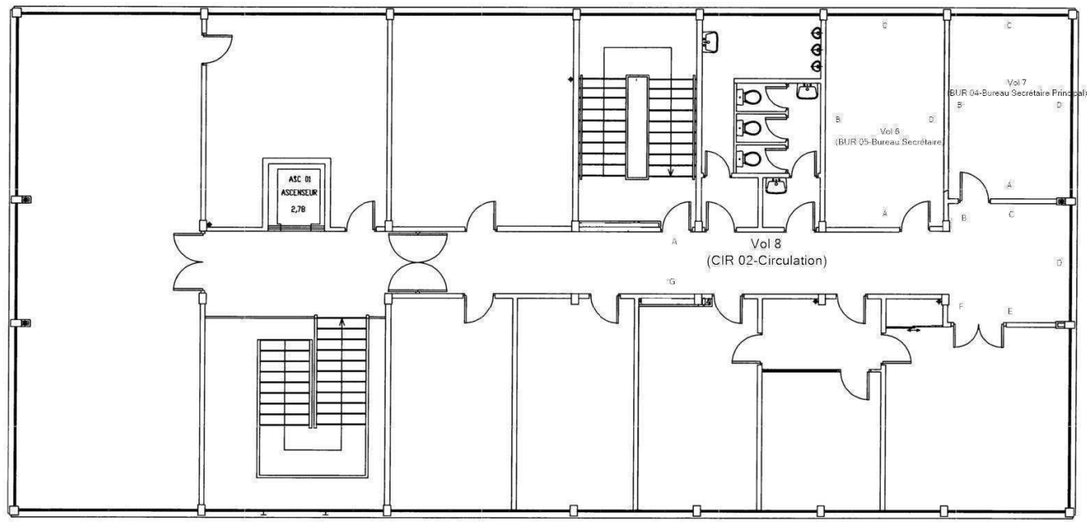


Légende	
	Volume et élément contenant du plomb

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
UNIVERSITÉ DORLÉANS - 1 RUE DE CHARTRES 45100 ORLEANS	Bureaux - Administration des sciences	12/03/2025	BOUCHER ERIC

R+1-BÂTIMENT ADMINISTRATION DES SCIENCES - PLAN DE REPÉRAGE - COTATION VOLUME

Référence:
002EW594193

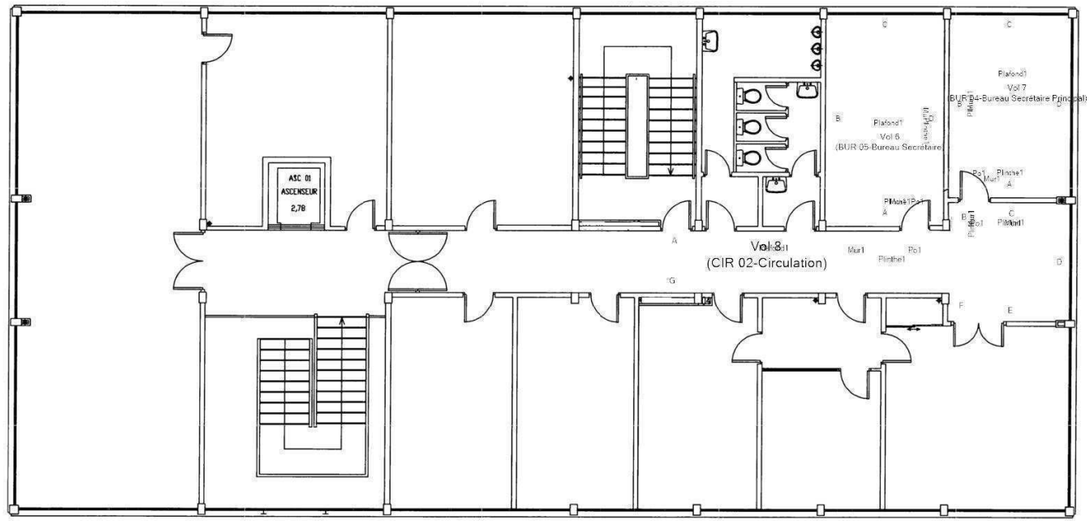


Légende

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
UNIVERSITÉ DORLÉANS - 1 RUE DE CHARTRES 45100 ORLEANS	Bureaux - Administration des sciences	12/03/2025	BOUCHER ERIC

R+1-BÂTIMENT ADMINISTRATION DES SCIENCES - PLAN DE REPÉRAGE - ELÉMENTS AVEC ET SANS PLOMB

Référence:
002EW594193



Légende

	Volume et élément contenant du plomb

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
UNIVERSITÉ DORLÉANS - 1 RUE DE CHARTRES 45100 ORLEANS	Bureaux - Administration des sciences	12/03/2025	BOUCHER ERIC

Reportage photographique du DDT

photo 0



ANNEXE: DOCUMENTS

Assurance AC 2025 1/2



Tour Trinity
1 bis Place de la Défense - CS 20298
92085 Paris La Défense Cedex
T: +33 (0) 1 44 05 56 00
F: +33 (0) 1 44 05 56 66

HDI

ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Nous soussignés HDI Global SE, Tour Trinity - 1 bis Place de la Défense - 92035 Paris La Défense Cedex, certifions que la société :

VENTURA
64 RUE CLEMENT ADER
42153 RIORGES - FRANCE

est titulaire auprès de notre Compagnie d'une police d'assurance **RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE** n° **76208471-30015** couvrant également l'assuré additionnel :

AC ENVIRONNEMENT

Les activités garanties sont notamment les suivantes :

- Dossier Technique Amiante (DTA) et Dossier Amiante Parties Privatives (DAPP)
- Tous repérages des matériaux et produits contenant de l'amiante (Code de la santé publique et Code du travail), y compris avant travaux ou démolition
- Examen visuel après travaux de retrait d'amiante
- Stratégie d'échantillonnage et prélèvements d'air et de matériaux
- Caractérisation des enrobés bitumineux : recherche d'amiante et des hydrocarbures aromatiques polycyliques (HAP)
- Assistance à la maîtrise d'ouvrage pour le traitement des sujets liés à l'amiante
- Etat du bâtiment relatif à la présence de termites
- Etat parasitaire
- Diagnostic du risque d'intoxication au plomb dans les peintures (DRIPP)
- Constat de risque d'exposition au plomb (CREP)
- Recherche et repérage du plomb avant ou après travaux, y compris démolition
- Diagnostic de performance énergétique
- Diagnostic Produits Matériaux Equipements et Déchets (PEMD)
- Information sur la présence d'un risque de mérule
- Mesurage de la superficie privative de lots de copropriété (loi "Carrez")
- Etat des lieux (en propre ou en sous-traitance)
- Réalisation de l'état descriptif de division des lots et du règlement de copropriété
- Mesurages des surfaces habitables, utiles, etc. (tous types de surfaces au sens du Code de la construction et de l'habitation)
- Etat de l'installation intérieure d'électricité
- Etat de l'installation intérieure de gaz
- Tous Audits Energétiques, y compris réglementaire
- Etat des Risques et Pollution (ERP, anciennement ERNMT ou ESRIS)
- Certificat de décence - Loi SRU
- Mesure du Radon dans les bâtiments
- Relevé de cotes et plan de l'existant en copropriété
- Diagnostic Technique Global (DTG)
- Analyse de tous ces diagnostics soit en direct soit sous traitée
- Formation aux risques professionnels liés à l'amiante via une structure du groupe (ASE)
- Réalisation d'inspections dans le cadre du dispositif CEE (Certificats d'Economie d'Energie)
- Prélèvement d'eau en vue de l'analyse de la teneur en plomb
- Recherche des canalisations en plomb dans les bâtiments
- Certificat de conformité des travaux de réhabilitation pour les investissements locatifs dans l'ancien (dispositifs Robien et équivalents)
- Contrôle des installations d'assainissement collectif et non collectif
- Diagnostic d'accessibilité handicapés
- Etudes thermiques
- Formation des franchisée et partenaires et ce, dans le cadre de l'expertise en pathologie du bâtiment et de toutes expertises liées au bâtiment, à la construction ainsi qu'à toutes activités annexes ou connexes.

HDI Global SE
HDI-Platz 1, 30659 Hannover, Germany
www.hdi.global

Commercial Register: Sitz Hannover
HR Hannover B 60320
VAT registration ID DE 219828782

Chairman of the Supervisory Board: Torsten Leue
Board of Management: Dr. Edgar Puls (Chairman), Ralph Beutler,
Dr. Mukadder Erdönmez, Dr. Christian Hermelingmeier, Dr Dirk Hörling, David Hulin, Dr Barbara Klimaszewski-Blettner, Dr. Thomas Kuhnt

Assurance AC 2025 2/2



Tour Trinity
1 bis Place de la Défense - CS 20298
92085 Paris La Défense Cedex
T: +33 (0) 1 44 05 56 00
F: +33 (0) 1 44 05 56 66

HDI

- Conception, développement de logiciels, progiciels, mise au point, développement et commercialisation de tous produits ou services informatiques télématiques et électroniques ;
- Activités de services, prestations, conseil, audit et développement en lien avec ses activités digitales
- Activités concernant la formation professionnelle
- Développement, animation d'un réseau de franchise.
- Relevés 3D et relevés de mesures et données techniques
- Réalisation de plans et nomenclatures
- Hébergement de données
- Repérage des Fibres Céramiques Réfractaires (FCR)
- Réalisation de Plans Pluriannuels de Travaux (PPT) en copropriété

Les garanties s'exercent à concurrence des montants ci-après :

RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION	MONTANT DES GARANTIES	
Tous Dommages Confondus (dommages corporels, dommages matériels, dommages immatériels)	7 500 000 EUR	par sinistre
Dont		
• Dommages matériels et immatériels consécutifs	3 000 000 EUR	par sinistre
• Dommages immatériels non consécutifs	1 000 000 EUR	par sinistre
• Faute inexcusable de l'employeur/Maladie professionnelle	2 500 000 EUR	par sinistre et par période d'assurance
• Atteintes accidentelles à l'environnement **(pour les sites non soumis à enregistrement ou à autorisation préfectorale)**	500 000 EUR	par sinistre et par période d'assurance
• Dommages aux Biens confiés	30 000 EUR	par sinistre
RESPONSABILITE CIVILE APRES PRESTATIONS / RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE		
Tous Dommages Confondus (dommages corporels, dommages matériels, dommages immatériels	**3 000 000 EUR**	par sinistre et par année d'assurance
Dont		
• Dommages matériels et immatériels consécutifs	3 000 000 EUR	par sinistre et par année d'assurance
• Dommages immatériels non consécutifs	1 000 000 EUR	par sinistre et par année d'assurance

La présente attestation valable pour la période d'assurance du 01/01/2025 au 31/12/2025, est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager l'Assureur en dehors des termes et limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère. La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'Assureur.

Fait à Paris, le jeudi 12 décembre 2024 – RE/CT

HDI Global SE
Tour Trinity
1 bis Place de la Défense
CS 20298
92085 Paris La Défense Cedex
Tél. : +33 1 44 05 56 00 – Fax : +33 1 44 05 56 66

HDI Global SE
HDI-Platz 1, 30659 Hannover, Germany
www.hdi.global

Commercial Register: Sitz Hannover
HR Hannover B 60320
VAT registration ID DE 219828782

Chairman of the Supervisory Board: Torsten Leue
Board of Management: Dr. Edgar Puls (Chairman), Ralph Beutler,
Dr. Mukadder Erdönmez, Dr. Christian Hermelingmeier, Dr Dirk Hörling, David Hulin, Dr Barbara Klimaszewski-Blettner, Dr. Thomas Kuhnt

Attestation AC 2025



ENVIRONNEMENT
Pour une vie saine et durable

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné **Mme Dominique BISAGA**, présidente de la **SAS AC ENVIRONNEMENT** (siret 441 355 914 00298), déclare sur l'honneur être en situation régulière au regard des dispositions de l'article L271-6 du Code de la construction et de l'habitation, que ma société dispose d'une organisation et de moyens appropriés et que l'ensemble des mes salariés présentent les garanties de compétence pour établir les documents prévus aux 1° à 4°, 6° et 7° du I de l'article L.271-4 du Code de la Construction et de l'habitation, ainsi qu'à l'article L126-26 et L 128-28-1 du même code, à savoir :

- Le constat de risque d'exposition au plomb prévu aux articles L. 1334-5 et L. 1334-6 du Code de la santé publique ;
- L'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante prévu à l'article L. 1334-13 du même code, ainsi que l'ensemble des repérages de l'amiante prévus par le Code de la santé publique et le Code du travail ;
- L'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment prévu à l'article L. 126.24 du Code de la construction et de l'habitation ;
- L'état de l'installation intérieure de gaz prévu à l'article L. 134-9 du même code ;
- Le diagnostic de performance énergétique prévu à l'article L. 126-26 du Code de la construction et de l'habitation ;
- L'audit énergétique prévu à l'article L126-28-1 du même code
- L'état de l'installation intérieure d'électricité prévu à l'article L. 134-7 du même code.

Ceci s'applique aussi à toute autre prestation couverte par notre contrat d'assurance responsabilité civile professionnelle en vigueur à la date de réalisation de la prestation

Je déclare que la **SAS AC ENVIRONNEMENT** est souscriptrice d'une **assurance responsabilité civile professionnelle n°76208471-30015 souscrit auprès de la compagnie d'assurance HDI** permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de ma responsabilité en raison de mes interventions, selon les dispositions de l'article R271-2.

Je déclare n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à moi, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir l'un des documents mentionnés ci-dessus, ainsi que toute autre prestation couverte par notre contrat d'assurance responsabilité civile professionnelle en vigueur à la date de réalisation de la prestation.

En dehors de l'obligation des déclarations des textes cités ci-dessus, je déclare en outre ne pas verser de commission aux apporteurs d'affaires, mandataires, prescripteurs.

Je déclare tenir un registre des réclamations et des plaintes qui est à la disposition des organismes certificateurs sur simple demande.

Fait à Riorges le 02/01/2025

Dominique BISAGA
Présidente

ENVIRONNEMENT
AC ENVIRONNEMENT
Siège social - 64, rue Clément Ader - CS 70064 - 42153 RIORGES
Tél. 04 77 44 92 44

LCP – 25 Avenue Léonard de Vinci – 33600 PESSAC - 1315



LCP CERTIFICATION DE PERSONNES

Certificat de compétences Diagnostiqueur Immobilier
N°1315

MONSIEUR BOUCHER Eric

Amiante sans mention Selon arrêté du 1er juillet 2024	**Amiante** Date d'effet : 08/12/2022 : - Date d'expiration : 07/12/2029
Amiante avec mention Selon arrêté du 1er juillet 2024	**Missions spécifiques, bâtiments complexes** Date d'effet : 08/12/2022 : - Date d'expiration : 07/12/2029
DPE individuel Selon arrêté du 20 juillet 2023	**Diagnostic de performances énergétiques** Date d'effet : 01/07/2024 : - Date d'expiration : 07/12/2029
Electricité Selon arrêté du 1er juillet 2024	**Etat de l'installation intérieure électricité** Date d'effet : 08/12/2022 : - Date d'expiration : 07/12/2029
Gaz Selon arrêté du 1er juillet 2024	**Etat de l'installation intérieure gaz** Date d'effet : 08/12/2022 : - Date d'expiration : 07/12/2029
Plomb sans mention Selon arrêté du 1er juillet 2024	**Constat du risque d'exposition au plomb** Date d'effet : 08/12/2022 : - Date d'expiration : 07/12/2029
Termites métropole Selon arrêté du 1er juillet 2024	**Etat relatif à la présence de termites dans les bâtiments** Date d'effet : 08/12/2022 : - Date d'expiration : 07/12/2029

Ce certificat est émis pour servir et valoir ce que de droit,
Edité le 02/09/2024, à Pessac par MOLEZUN Jean-Jacques Président.

Siège : 25, avenue Léonard de Vinci – Technoparc Europarc – 33600 PESSAC
Tél : 05.33.89.39.30 – Mail : contact@lcp-certification.fr - site : www.lcp-certification.fr
SAS au capital de 15 000€ - SIRET : 80914919800032 – RCS BORDEAUX – 809 149 198 - Code APE : 7022 Z
En 4870 LE CERTIFICAT V013 du 01-09-2024

cofrac Accréditation N° 4-0350 Portée disponible sur www.cofrac.fr
CERTIFICATION DE PERSONNES